



BOISSONS TROP SUCRÉES **VERS UN PLAN DE RÉDUCTION**

Page 4

AÏD EL-FITR **LE MERCREDI SELON SIRIUS**

Page 5

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2825 | Ven. 1^{er} - Sam. 2 juillet 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EQUIPE NATIONALE
OLYMPIQUE, FIN
DU 1^{ER} CYCLE DE
PRÉPARATION À
TIKJDA

DES SATISFACTIONS POUR SCHURMANN

Page 17



LA LOI ÉLECTORALE VOTÉE À L'APN

LE FLN DUPE L'OPPOSITION

Page 3



AFFAIRE KBC AMNESTY INTERNATIONAL RÉAGIT ET DÉNONCE



Page 5

NOUVEAUX BACHELIERS LA DATE DES PRÉINSCRIPTIONS ARRÊTÉE

Page 5

FUITE DE GAZ DANS UNE ÉCOLE À ANNABA 27 BLESSÉS DANS UNE BOUSCULADE



Page 24

A JIJEL

- **UN TERRORISTE ATTAQUE
DES MILITAIRES**
- **LES FAMILLES DE DEUX TERRORISTES
SE RENDENT À L'ARMÉE**

Page 3





12.300
éléments de la
Protection civile mobilisés cet été

10
kg de cannabis saisis à
Birtouta (sûreté de la
wilaya d'Alger)

300 000
tonnes de blé ont été
achetées par l'Algérie

Feux de forêts : plus 12.300 éléments de la Protection civile mobilisés à partir du 1er juillet

Plus de 12.300 éléments de la protection civile tous grades confondus sont mobilisés entre le 1er juillet et le 31 octobre, dans le cadre de la campagne de lutte contre les incendies de forêts, de récoltes et de palmerais, a-t-on appris mardi auprès de la Direction générale de la protection civile (DGPC).

"La DGPC a décidé de mobiliser, pour l'année 2016, dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêts, de récoltes et de palmerais, qui s'étalera du 1er juillet au 31 octobre, pas moins de 12.340 éléments tous grades confondus", a déclaré à l'APS le sous-directeur des statistiques et de l'information, le colonel Farouk Achour.

Il a indiqué que 249 engins composés de camion-citerne feux de forêts léger (CCFL), camion-citerne feux de forêts moyen (CCFM), camion-citerne incendie (CCI) et camion transport d'eau (CTE)

seront mis à la disposition de ces éléments pour l'occasion.

La Protection civile a décidé de renforcer les dispositifs locaux de lutte contre les feux par de nouveaux moyens, appuyés par 22 colonnes mobiles regroupant plus de 12.300 éléments (tous grades confondus), explique notre interlocuteur et ce, dans le cadre des actions opérationnelles pour la lutte contre les feux de forêts et de récolte.

Il s'agit également, a-t-il dit, de la mobilisation de 430 unités opérationnelles de la Protection civile pour protéger des massifs forestiers existants dans leur secteur d'intervention, l'installation des dispositifs de proximité dans les massifs fortement boisés et l'accompagnement des fellahs lors des opérations de moisson battage.

Installation d'un groupe de travail interministériel pour la prise en charge de l'autisme

Un groupe de travail interministériel a été installé mercredi à Alger pour la mise en place d'une feuille de route afin d'améliorer la prise en charge de l'autisme.

L'installation de ce groupe ministériel intervient suite aux journées d'étude organisées par le ministère les 2 et 3 avril dernier coïncidant avec la journée mondiale de l'autisme, a précisé le Pr. Mohamed El-Hadj, directeur des structures sanitaires au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Cette démarche a pour finalité la mise en place d'un plan d'action pour lancer un programme national de prise en charge de l'autisme en Algérie qui repose essentiellement sur la formation des différents encadreurs et les parties concernées dans divers départements ministériels dont les secteurs de la Santé, l'Education nationale, la Solidarité nationale

et la Famille, l'Emploi, le Travail et la Sécurité sociale et l'Enseignement supérieur.

Le ministère de la Santé œuvrera, conformément aux directives de l'OMS et dans le cadre de cette commission, à dégager un consensus médical sur les spécialités qui interviennent dans le traitement de l'autisme afin de décharger les familles et l'Etat, a expliqué le Pr. El-Hadj, rappelant que le taux de prévalence de l'autisme était de 2 à 4% dans le monde. De son côté, le chef du projet et chargé des programmes de santé psychiatrique au ministère de la Santé, Mohamed Chekali, a souligné l'importance du projet qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la santé du citoyen à travers la mise en place d'un consensus national et un plan d'action uni afin de lancer les études épidémiologiques sur l'autisme et s'enquérir des activités de chaque secteur pour répondre aux besoins de cette catégorie de malades.

Le paiement électronique à partir de septembre

Le e-paiement sera opérationnel pour les grandes entreprises au plus tard en septembre prochain, a annoncé Moutassam Boudiaf, ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé de l'économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, dans un entretien accordé à l'APS « Nous sommes en train de réunir toutes les conditions pour libérer le paiement par Internet pour les grands fournisseurs et les compagnies de transport en septembre prochain. Ce sera une première phase qui sera suivie, dans le futur, par une deuxième étape pour les sociétés de services, et une troisième phase qui est celle de la généralisation », a promis le nouveau ministre, nommé lors du dernier remaniement. Le paiement de proximité fait également l'objet d'une extension du réseau d'acceptation TPE (Terminaux de paiement électronique) qui sera adossé à la mise en place des canaux d'interactions au profit des porteurs et des commerçants ainsi qu'à une campagne de sensibilisation à l'usage de la carte de paiement électronique, selon la même source.



« Nous allons catalyser l'économie informelle qui sera, à terme, implicitement entraînée dans cet élan de bancarisation de l'économie », a promis le ministre.

Hamraoui Habib Chawki

« Qu'un ministre saisisse la justice est un acte républicain à applaudir et non pas à dénoncer. Faire confiance à la justice est non seulement un acte républicain mais aussi du bon sens. Maintenant, je ne peux pas être un ancien ministre de la Culture et ne pas être peiné de ce qui se passe pour Mehdi Benaïssa et Nora Nedjai, qui ont tant donné à la grande famille de l'audiovisuel et du cinéma. Je leur exprime ma fraternité et mon amitié, mais j'ai confiance en la justice pour qu'il y ait un dénouement des plus justes et des plus rapides. Une nouvelle fois, je ne pense pas qu'on en serait arrivé à ce stade si l'Arav avait déjà été installée depuis longtemps. »

"Congé canicule" pour les chevaux de calèche viennois

Les 375 chevaux de calèche viennois vont bénéficier d'un "congé canicule" les jours où la température dépassera les 35°C dans la capitale autrichienne, selon une loi adoptée jeudi par le Parlement de la ville-Etat.

Le texte, adopté au nom du bien-être animal par la majorité formée par les sociaux-démocrates et les Verts, limite par ailleurs à 18, contre 20 jusqu'à présent, leur nombre mensuel de jours d'activité de ces chevaux.

L'an passé, les barre des 35°C à l'ombre avait été atteinte à 18 reprises à Vienne, une température qui rend le travail des chevaux de calèche d'autant plus pénible que ceux-ci évoluent sur du bitume et le plus souvent au soleil.

Élément typique du centre-ville viennois, les calèches représentent une attraction incontournable pour les touristes les plus fortunés. L'activité est partagée entre 28 sociétés qui emploient au total 250 personnes et 375 chevaux.

Une institutrice fait le buzz sur YouTube en parodiant la Reine des Neiges

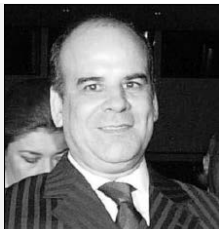
Déjà vue plus de 340.000 fois sur YouTube, la vidéo d'une enseignante parodiant la chanson phare du dessin animé La Reine des Neiges a du soulager de nombreux profs au bout du rouleau. Enfin libérée de ses contraintes, cette prof n'a pas hésité à crier sa joie d'avoir fini son année scolaire.

"Fini la maîtresse parfaite"

Cécile Mouré est responsable de l'écriture de la chanson, basée sur Libérée, délivrée, ce morceau entêtant de la culture Disney que beaucoup de parents connaissent bien. Elle a eu l'idée très simplement, en réalisant que la consonance du titre en français était parfaitement similaire à la phrase : "Libérée des livres".

En contrepoint, Cécile Mouré fait passer un petit message, malgré la vocation purement ludique, selon ses dires, de la vidéo. Elle a, à sa manière, pointé du doigt les clichés selon lesquels tous les fonctionnaires et les professeurs des écoles en particulier, sont des fainéants. La directrice précise qu'il n'y a pas que la période de remplissage des livres qui soit fastidieuse, "on ne finit pas nos journées à 16 heures, il reste souvent des corrections à faire et la classe du lendemain à préparer, parce qu'on ne vient pas les mains dans les poches, sans compter le travail pendant les vacances d'été". La directrice ne s'attendait pas à un tel buzz, avec plus de 340.000 vues pour sa vidéo en seulement 6 jours. Elle ne sait pas si elle donnera des suites à cette parodie, mais y songe.

D
I
X
I
T



LA LOI ÉLECTORALE VOTÉE À L'APN

Le FLN dupe l'opposition

Les deux projets de loi portant code électoral et la création de la Haute instance de surveillance des élections ont été adoptés avant-hier jeudi à la majorité par les députés de l'APN.

PAR KAMAL HAMED

Les partis d'opposition représentés dans la Chambre basse du Parlement, à l'exception toutefois du Parti des travailleurs (PT), ont boycotté la séance plénière. Un boycott du notamment au refus de la majorité parlementaire, représentée notamment par le FLN, d'accepter les amendements proposés par les députés de l'opposition. Il s'agit particulièrement des amendements que voulait introduire l'opposition parlementaire aux articles controversés 73 et 94. Le ressentiment de l'opposition était grand à l'égard du FLN. Et pour cause, ce dernier s'est fort distingué en lui jouant un mauvais, un très mauvais tour. En effet, le groupe parlementaire du FLN, de loin la première force politique représenté à l'APN, a finalement dupé l'opposition en faisant totalement fi de ses engagements de ces derniers jours. Le chef du groupe parlementaire du FLN, Mohamed Djemai, a en effet indiqué dans de nombreuses déclarations aux médias que son parti allait présenter des amendements dans le sens voulu par l'opposition. Il s'est ainsi engagé, notamment, pour "l'annulation" du très controversé article 73 car son parti, disait-il, est loin d'être favorable à « l'anéantissement » des partis politiques. En somme, pour le FLN cet article controversé qui obligeait



L'opposition face à la "dictature" de la majorité

les partis politiques n'ayant pas obtenu au moins 4% lors du précédent scrutin à devoir collecter un nombre précis de signatures pour pouvoir participer aux élections, n'a pas lieu d'être. Une disposition qui pénalise même les nouveaux partis politiques, à l'exemple de Talaiou El Houriayttes créé par l'ancien chef de gouvernement Ali Benflis, qui n'a pourtant participé à aucun scrutin par le passé. Mais quelle ne fut la surprise de l'opposi-

tion lorsque le FLN a radicalement changé de position sur cette question en prenant, qui plus est, fait et cause pour cette disposition et bien d'autres encore se conformant ainsi, finalement, à la volonté du gouvernement qui voulait faire passer son projet de loi sans y introduire le moindre amendement. Et c'est ce qui a été fait puisque aucun amendement n'a été accepté en plénière. Le groupe parlementaire du PT, qui n'a pas boycotté la séance plénière,

a ainsi vu pas moins d'une quarantaine de ses amendements rejetés en bloc par les députés de la majorité parlementaire lors de la séance de vote. D'où, à l'évidence, le vote par les députés de ce parti contre le projet de loi. « C'est une dérive et un recul par rapport aux acquis démocratiques » pestait Ramdane Taazibt, député du PT, partageant ainsi la colère des autres groupes parlementaires de l'opposition qui ont, eux, opté pour le boycott. « Parce que ces deux lois consacrent la politique du verrouillage et de l'exclusion et portent atteinte aux droits politiques des partis politiques et des individus » indique le communiqué rendu public par les groupes parlementaires du FFS, de l'alliance de l'Algérie verte, qui regroupe le MSP et les mouvements Enahda et El Islah, ainsi que le front El Adala que préside Abdallah Djaballah. Ces trois groupes parlementaires invoquent, ainsi, « le rejet de tous les amendements présentés par les députés y compris ceux de la majorité qui sont au nombre de 98 ». Ce qui, note le communiqué, « prouve la perte du Parlement de sa souveraineté en matière d'élaboration des lois et traduit la prééminence du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif ». Pour eux, l'APN est « devenue une chambre d'enregistrement des lois et un comité de soutien ».

K. H.

DURANT LE MOIS DE JUIN

30 terroristes abattus et 13 autres arrêtés

PAR LAKHDARI BRAHIM

Rien que durant le mois de juin écoulé, 30 terroristes ont été abattus et treize (13) autres arrêtés par les l'Armée nationale populaire (ANP).

Selon le décompte de l'APS, le plus grand nombre de terroristes abattus a été enregistré dans la wilaya de Médéa où des détachements de l'ANP ont mené le 8 juin une vaste opération de lutte antiterroriste qui a duré plusieurs jours.

L'opération menée par les forces de l'ANP, qui a eu lieu dans la zone de Rouakeche, s'est soldée par la neutralisation de 18 terroristes, l'arrestation de 4 autres et la récupération d'un important lot

d'armements.

L'autre opération importante s'est déroulée dans la wilaya de Sétif où huit terroristes ont été abattus, suite à une embuscade tendue le 1er juin par un détachement de l'ANP qui a également saisi un lot d'armements.

La wilaya de Jijel a été aussi le théâtre d'opérations menées par les forces de l'ANP ayant permis de mettre hors d'état de nuire deux (2) terroristes abattus le 13 juin, suite à une embuscade tendue près de la commune de Taza à l'ouest de Jijel.

A Bouira, un détachement de l'ANP a découvert, le 25 juin, suite à une opération de recherche et de fouille dans la forêt d'Errich, commune d'Aïn Turk, les dépouilles de deux (2) terroristes, abattus

lors de l'opération lancée par les forces armées le 17 mai 2016, dont le bilan s'élève à la mise hors d'état de nuire de quatorze (14) criminels et la récupération d'un lot d'armements et de munitions.

D'autres opérations ont permis, par ailleurs, l'arrestation de terroristes et de groupes de soutien aux terroristes lors d'opérations menées dans plusieurs régions du pays.

Des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 27 juin 2016, un terroriste à Jijel, tandis qu'un détachement de l'ANP a arrêté un élément de soutien aux groupes terroristes à Boumerdes.

Le même jour, des éléments des gardes-frontières de la wilaya d'Illizi ont appréhendé trois (3) terroristes recher-

chés, à bord d'un véhicule tout-terrain.

En outre, et à Sidi Bel-Abbès, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté trois (3) terroristes, alors qu'à El Oued, un détachement de l'ANP a appréhendé un terroriste et quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes. Des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, ont arrêté, le 21 juin 2016, deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes à El-Oued et à Mila, tandis qu'un détachement de l'ANP a arrêté, le 20 juin 2016, un terroriste recherché à El Oued. Pour rappel, le bilan des six premiers mois de l'année, fait ressortir 107 terroristes abattus par les éléments de l'ANP.

R. N.

COMPOSEES DE DEUX FEMMES ET NEUF ENFANTS

Les familles de deux terroristes se rendent à l'armée

Les familles de deux terroristes se sont rendues, avant-hier jeudi 30 juin à 22 heures à Djimar, près de la localité de Bouhalouane, dans la commune de Bordj T'har, à Jijel, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Les deux familles sont composées de deux femmes et de neuf enfants (05 filles et 04 garçons) », précise le MDN.

« La première famille composée d'une femme et de ses quatre enfants, était l'épouse de deux terroristes, B. Djamel et M. Abdelkader, abattus précédemment par les éléments de l'ANP, respectivement en 2008 et 2014, et a deux enfants vivant parmi les groupes terroristes et les exhortant à revenir au droit chemin et abandonner l'activité terroriste », détaille le communiqué. « La deuxième famille est composée d'une femme et de ses cinq

enfants, mariée avec le terroriste G. Yazid, dénommé El-Mouthana », ajoute le MDN. « Ces deux familles, et notamment les enfants, vivaient sous le joug des terroristes en tant qu'otages, et dans des conditions inhumaines, dépourvus de leurs droits élémentaires. Une fois approchés par les éléments du détachement de l'ANP, ils ont saisi l'occasion et se sont rendus afin de ne plus subir l'exploitation et la violence qui leurs étaient imposées par les terroristes », affirme le communiqué.

« Ces deux familles sont actuellement prises en charge par les services sociaux compétents et se trouvent dans de bonnes conditions », conclut le MDN.

Un terroriste attaque des militaires à Jijel

Un accrochage entre un terroriste dénommé G. Mohamed Saïd dit Saad et un

détachement de l'armée a eu lieu, dans l'après-midi d'avant-hier jeudi 30 juin, suite à une opération de ratissage dans la localité de Bouhalouane, commune de Bordj Tahar à Jijel, a annoncé le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Au cours de cette opération, ledit terroriste a ouvert le feu sur les éléments du détachement, qui ont riposté à leur tour. Sa femme et son bébé ont été touchés au cours de l'accrochage et ses trois filles ont été arrêtées, tandis que la poursuite du terroriste est en cours », a précisé la même source.

Vingt-deux casemates détruites par l'ANP à Tizi-Ouzou et Jijel

Vingt-deux casemates ont été détruites mercredi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tizi-Ouzou et Jijel, a indiqué avant-hier un commu-

niqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit, le 29 juin 2016, quinze casemates et vingt charges explosives à Tizi-Ouzou/1°RM, ainsi que sept casemates à Jijel/5°RM, comprenant une importante quantité de couchages, de vêtements et de denrées alimentaires », a-t-on précisé de même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, « des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Oran/2°RM deux narcotrafiquants et saisi 225 kilogrammes de kif traité et un véhicule utilitaire ». A Bordj Badji Mokhtar/6°RM, « des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 36,5 tonnes de denrées alimentaires ».

L. B.

BOISSONS TROP SUCRÉES

Vers un plan de réduction

Les sodas, les boissons aromatisées et les jus de fruits commercialisés en Algérie sont trop sucrés. Les producteurs de boissons admettent des abus dans la consommation de sucre, de sel et de matières grasses. Le gouvernement veut réduire le taux de sucre dans les boissons.

PAR RIAD EL HADI

Selon des emails consultés par un journaliste du site d'information TSA, une réunion s'est tenue la semaine dernière entre les représentants des ministères du Commerce et de la Santé, et les professionnels du secteur, notamment l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab) qui représente 45 producteurs, soit 85% de la production.

Un réel problème de santé publique
Durant cette rencontre, plusieurs intervenants ont exprimé leurs inquiétudes et plaidé pour des mesures strictes en matière de santé publique. Certains professionnels de la santé présents lors de la réunion de travail ont proposé de taxer davantage les produits agroalimentaires riches en sucre, c'est notamment la position défendue par le professeur Mostefa Khiati, président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), souligne ce site électronique.

Une modification de la législation est également privilégiée par Abdelwahab Ziani, président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa). Ce dernier préconise de « légiférer par décret exécutif pour imposer une réduction annuelle de 5 grammes de sucre dans les produits agroalimentaires jusqu'à arriver à une réduction maximum de 25% ». L'Apab partage le constat d'« une consommation abusive de sucre, de sel et de matières grasses », tout en affirmant avoir entamé une « réflexion autour de la réduction du sucre ».

De leur côté, les pouvoirs publics demandent des résultats probants dès la fin de l'année 2016. La rencontre fait suite à



celle organisée le 16 mai et durant laquelle les différentes parties s'étaient engagées à mettre en place une stratégie pour la réduction du sucre dans les denrées alimentaires. Les producteurs demandent du temps. Une nouvelle rencontre portant exclusivement sur la réduction du taux de sucre contenu dans les boissons, a eu lieu hier mercredi au ministère du Commerce, indique Ali Hamani président de l'Apab. « Ce qui a été discuté c'est un ensemble de mesures d'accompagnement en matière d'information vis à vis des consommateurs, sur l'étiquetage et les informations nutritionnelles et puis aussi de fixer le taux maximum de sucre dans les boissons à 135g/l d'ici fin 2016 ».

Cette première étape, « en attente de la

décision du ministre » vise à mettre en conformité certains producteurs chez qui le taux de sucre par litre peut atteindre les 145 grammes alors que la moyenne actuelle s'établit à 120g/l. D'autres producteurs ne dépassent pas les 100g/l, explique par ailleurs le responsable de l'Apab.

Dans un second temps et suite à l'étude des expériences d'autres pays en la matière, les professionnels envisagent une réduction progressive de « 5 grammes ou 5% par an ou tous les deux ans ». L'objectif est d'atteindre le seuil de 100g/l, standard admis dans la plupart des pays industrialisés sans qu'aucune « norme internationale n'existe », souligne Ali Hamani.

Interrogé sur la longueur du délai envisagé par les producteurs (cinq à six ans), le président de l'Apab justifie cela par l'adaptation nécessaire du consommateur. « Est-ce que le consommateur algérien va admettre une réduction brusque du taux de sucre dans certains produits. Il risque d'y avoir un rejet », soutient M. Hamani

« L'expérience a été faite dans d'autres pays, et des produits ont été complètement rejetés ou bien les consommateurs rajoutaient le sucre par eux-mêmes ! L'essentiel est d'arriver à habituer le consommateur à consommer moins de sucre sans qu'il ne se rende compte ».

Pourquoi les boissons vendues sur le marché sont-elles aussi sucrées ? « Même chez les enseignes internationales, le taux de sucre est toujours plus important au Moyen-Orient et en Afrique qu'en Europe. Elles s'adaptent au palais du consommateur », répond Ali Hamani, « le consommateur algérien fait partie d'une étude globale en Afrique. Le taux du sucre au Maroc et en Tunisie est le même ».

Selon le responsable de l'Apab, l'engagement des producteurs ne sera pas effectif sans des mesures accompagnatrices. D'abord, en matière d'étiquetage pour informer le consommateur sur le taux de sucre réel qui existe dans le contenu effectif et non par litre. Ensuite en mettant en place une campagne de sensibilisation destinée aux consommateurs et en interdisant par exemple l'utilisation d'enfants de moins de 12 ans dans les publicités pour boissons sucrées. Les pouvoirs publics devront se montrer fermes, en sanctionnant les producteurs qui ne respecteraient pas les seuils imposés, suggère Ali Hamani.

R. E.

SURCONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE PAR LES MÉNAGES

Le grand gaspillage !

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La surconsommation d'énergie électrique par les ménages qui auraient, selon lui, tendance à s'équiper en nombre d'appareils électroménagers énergivores, entraînant un phénomène de gaspillage, préoccupe M. Mohamed Bouzriba, reçu, avant-hier à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3.

Cette situation avait, d'ailleurs, amené le chef du gouvernement, Abdelmalek Sellal à proposer de surtaxer les importations d'équipements électroménagers gros consommateurs d'électricité et à prôner la création d'un organisme habilité à lutter contre l'usage disproportionné de l'énergie électrique.

Le directeur général de l'Agence de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) explique que l'amélioration du niveau de vie des Algériens les a amenés à s'équiper en nombre d'appareils électriques contribuant d'autant à l'augmentation de leur facture d'électricité avec des incidences néfastes sur le réseau.

Pour attirer l'attention des consommateurs sur les appareils à fort taux de consommation d'énergie, M. Bouzriba rappelle que son agence avait fait procéder à des étiquetages des équipements représentant « un enjeu pour la maîtrise de l'énergie » citant les réfrigérateurs, congélateurs et les climatiseurs, « un véritables fléau ».

Ces étiquetages, précise-t-il, devaient per-

mettre aux ménages de pouvoir comparer des équipements de même catégorie et de choisir parmi eux ceux les plus efficaces et les moins voraces en énergie.

« Malheureusement, regrette-t-il, ceux-ci préfèrent souvent opter pour des produits offrant le meilleur prix ou bien présentant le design le plus attirant ».

Il observe, aussi, que les considérations relatives aux normes de consommation d'énergie ne sont, souvent, pas prises en compte par les entrepreneurs lorsqu'il s'agit d'importer des appareils électriques, « ce qui contribue d'autant à la hausse de la consommation énergétique nationale ».

M. Bouzriba estime indispensables de disposer d'un laboratoire national de contrôle

des équipements destinés à être mis sur le marché et d'instituer des normes de performances « pour éliminer ceux parmi eux les plus énergivores », un exercice, ajoute-t-il, qui va être entrepris en coopération avec les fabricants.

L'intervenant pointe, d'autre part, le système de tarification lequel, selon lui, ne reflète pas les coûts de production d'énergie et dont il propose qu'il soit utilisé comme « levier » pour lutter contre le « gaspillage » énergétique. Une famille algérienne consommant, note-t-il, quelque 2500 kw/heure chaque année.

R. R.

LIVRAISON PRÉVUE POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

L'Algérie achète 300 000 tonnes de blé

PAR RACIM NIDAL

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a acheté cette semaine 300 000 tonnes de blé à moudre dont la livraison est prévue pour le mois de septembre, a rapporté avant-hier l'agence Reuters.

Le volume acquis est moindre que celui prévu initialement par les spécialistes du secteur, qui tablaient sur une commande située entre 450 000 et 500 000 tonnes. L'Algérie ne publiant pas les détails de ses appels d'offres, les volumes annoncés par les traders ne sont par conséquent que des estimations, selon la même source. Le

volume moindre suggère que l'Algérie a encore besoin de couvrir une partie de ses besoins d'importation pour septembre, étant donné ses besoins mensuels estimés à 450 000 tonnes, expliquent les traders. Le prix payé par l'OAIC se situe aux alentours de 199 dollars la tonne, coût du transport inclus. Le blé acquis proviendrait

selon toute vraisemblance des pays baltes, compte tenu de leurs prix compétitifs et des inquiétudes quant à la qualité du blé provenant de France, habituellement principal fournisseur de l'Algérie, suite aux dégâts causés par la pluie, toujours selon la même source.

R. N.

AFFAIRE KBC

Amnesty International réagit et dénonce

Amnesty International a appelé, hier 1er juillet, les autorités algériennes « à respecter, protéger et promouvoir la liberté des médias, suite aux restrictions croissantes envers les médias et journalistes indépendants ces derniers mois ».

PAR INES AMROUDE

elon Amnesty International, « les restrictions à l'encontre des médias indépendants ont augmenté ces derniers mois ». « Le code de l'information est excessivement restrictif, et en pratique ne fait que consolider le contrôle de l'État sur les médias à travers un régime serré d'autorisations et de régulations sur les propriétaires de publications », poursuit l'ONG.

L'ONG de défense des droits de l'Homme critique notamment la gestion du dossier des télévisions privées par le gouvernement. « La loi ne précise pas le délai dans lequel les autorités doivent répondre aux demandes d'autorisation, et elle ne permet pas de contester ce délai devant une autorité judiciaire, ce qui expose les chaînes au risque de censure par le biais de délais non raisonnables », écrit Amnesty.

Amnesty International dénonce également les poursuites contre les cadres de KBC Mehdi Benaïssa et Ryad Hartouf ainsi que Nora Nedjai, déléguée au ministère de la Culture, qui « risquent jusqu'à 10 ans de prison à propos des



autorisations de tournage obtenues pour deux émissions de télévisions satiriques pour la chaîne KBC». « Selon les personnes avec lesquelles Amnesty International s'est entretenue, ces mêmes studios avaient été récemment utilisés par une autre chaîne, qui n'avait pas fait face à des difficultés », souligne l'ONG.

Dans ce contexte, « les autorités algériennes doivent harmoniser la législation nationale, dont le code de l'information, avec la nouvelle Constitution et ses garanties pour la liberté d'expression – et en particulier l'Article 41 (3) qui garantit la liberté des médias sans censure préalable », écrit Amnesty.

L'appel de la défense examiné

L'AÏD EL-FITR DEVRAIT ÊTRE CÉLÉBRÉ LE MERCREDI SELON L'ASSOCIATION SIRIUS

Parole d'astronomes

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le premier jour de l'Aïd devrait être célébré le mercredi 6 juillet et le peuple algérien est appelé à compléter le mois de Ramadhan à 30 jours, a estimé avant-hier l'association Sirius d'astronomie dans un communiqué.

"Astronomiquement parlant, l'observation du croissant lunaire en Algérie le lundi 4 juin étant rigoureusement impossible vu que la lune se couchera ce jour là avant le soleil, le mois de Ramadhan devrait compter 30 jours, et ce tant dans le cas d'une observation locale que généralisée au monde arabe, donc sur la base d'une observation visuelle (et même instrumentale) du croissant, l'Aïd devrait donc être célébré le mercredi 6

juillet", précise le communiqué.

Elle a expliqué que la lune "sera strictement invisible d'Algérie, du monde arabe et de toute les régions à l'Ouest jusqu'en Amérique du Sud où le croissant sera marginalement visible au télescope dans une petite portion du continent".

"Si on exige la visibilité du croissant à l'oeil nu comme c'est la position officielle en Algérie, ou même au télescope comme dans les pays du Golf et d'autres pays musulmans, le fait que le croissant ne sera pas visible ni à l'oeil nu ni au télescope de tous les pays arabes dont l'Algérie (Il se couche 6mn avant le soleil à Alger et se trouvera alors à 1° en dessous de l'horizon) impliquerait que

nous complétons le mois de Ramadhan à 30 jours et l'Aïd devrait être célébrée le mercredi 6 juillet", est-il ajouté. Elle a souligné également, que "seul le comité des croissants lunaires du ministère des Affaires religieuses est habilité à se prononcer sur la date effective de l'Aïd".

Naftal rassure sur la disponibilité des produits pétroliers

La distribution des produits pétroliers sera assurée sur tout le territoire national durant la fête de l'Aïd El Fitr, a affirmé avant-hier la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal).

NOUVEAUX BACHELIERS

La date des préinscriptions arrêtée

PAR RANIA NAILI

La date des préinscriptions pour les nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2016-2017, a été arrêtée du mardi 19 au jeudi 21 juillet, a annoncé avant-hier, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué.

Les nouveaux bacheliers pourront, par la suite, confirmer cette préinscription durant la période allant du vendredi 22

au dimanche 24 juillet, laquelle sera suivie par la phase des affectations et des recours en ligne dont la date a été arrêtée par le ministère du dimanche au 31 juillet au mardi 2 août.

La période de déroulement des concours, entretiens avec un jury pour les filières concernées est prévue également, du dimanche 31 juillet au 2 août, suivie de la période des inscriptions définitives du jeudi 4 au mardi 9 août, a ajouté la même source.

A noter que le calendrier des préinscriptions, des recours et des inscriptions définitives des nouveaux bacheliers intervient en application des dispositions de la circulaire n° 1 du 2 juin 2016, relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du diplôme de baccalauréat au titre de l'année universitaire 2016-2017. Les résultats du baccalauréat 2016 seront connus, selon le ministère le 15 juillet prochain.

R. N.

"VILLA DE GENÈVE" : UN "PATRIMOINE DE L'ETAT"

L'explication de la Présidence

La présidence de la République a indiqué avant-hier dans un communiqué que la "villa de Genève" citée par le quotidien *El Watan*, qui cite un journal étranger, est un "patrimoine de l'Etat" et que cette résidence n'a "jamais été utilisée" par le Président Bouteflika "ni à titre officiel ni à titre privé". Voici le texte intégral du communiqué de la présidence de la

République: "Le quotidien *El-Watan* a publié ce jour un article intitulé « la luxueuse villa de Bouteflika à Genève ». Sous ce titre, l'auteur qui cite un quotidien étranger ajoute aussi que « cette demeure a souvent été utilisée par le président de la République pour ses vacances ».

La Présidence de la République tient à préciser que ladite villa est un patrimoine

de l'Etat et, plus exactement, une résidence officielle de la Mission Permanente de l'Algérie auprès des Nations unies à Genève. En outre, la Présidence de la République ajoute que le Président Abdelaziz Bouteflika n'a jamais utilisé cette résidence ni à titre officiel ni à titre privé".

R. N.

le 10 juillet

L'appel des avocats de la défense du groupe *Al Khabar* de la décision du juge d'instruction du tribunal de Sidi M'hamed (Alger), de placer des cadres de la chaîne de télévision privée KBC en détention provisoire sera examiné le 10 juillet prochain, selon le quotidien arabophone qui cite des sources judiciaires.

Mehdi Benaïssa, directeur de la chaîne KBC, Riad Hartouf, directeur de la production et Mounia Nedjai, directrice des programmes au ministère de la Communication ont été placés vendredi 24 juin sous mandat de dépôt.

Une décision motivée par de "fausses déclarations" et de "mauvaise utilisation de la fonction", dans le cadre de l'affaire des autorisations de tournage de deux émissions de la chaîne privée, dont *Nass Stah*. Le président du conseil d'administration du quotidien, Zahreddine Smati et une de ses comptables seront quant à eux entendus comme témoins.

Dimanche dernier, les avocats ont ainsi fait appel de cette décision.

I.A.

"La Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers informe son aimable clientèle que durant les fêtes de Aïd El Fitr et Moubarak et à l'instar des autres jours de l'année, la distribution des produits pétroliers sera assurée sur l'ensemble de son réseau stations-service et de ses points de vente 24h/24 à travers tout le territoire national", a assuré cette société dans un communiqué.

C. A.

ACCUEIL DE NOTRE COMMUNAUTÉ INSTALLÉE À L'ÉTRANGER

Mobilis aux ports & aéroports

Mobilis innove encore une fois et confirme son engagement de citoyenneté en organisant pour la 4ème année consécutive au niveau des ports et aéroports internationaux du pays, l'opération d'accueil de notre communauté installée à l'étranger. Cette opération qui a débuté le 21 juin, s'étalera jusqu'au 31 août 2016, est dédiée à nos concitoyens algériens venant passer leurs vacances dans leur pays natal, pour lesquels un accueil chaleureux est réservé au niveau des halls de débarquement.

Mobilis offre à cette occasion et en guise de cadeau de bienvenue, une SIM prépayée, dotée d'un crédit initial. Cette action qui se déroule au niveau des halls de débarquement des ports et aéroports à travers tout le territoire national, concernera : Le Port et l'Aéroport international d'Alger ; Le Port et l'Aéroport international d'Oran ; Le Port et l'Aéroport international de Bejaia

L'Aéroport international de Tlemcen ; L'Aéroport international de Constantine ; L'Aéroport international d'Annaba ; A travers cette opération, Mobilis, vise à renforcer son image de marque et le lien patriotique avec nos concitoyens résidant à l'étranger, en restant toujours proche de ses clients et des Algériens.

Mobilis saisit cette occasion pour leur souhaiter de très bonnes vacances et un bon séjour auprès de leurs familles

LES 100 LOCAUX COMMERCIAUX PAR COMMUNE

Dégradés et laissés à l'abandon

Depuis leur lancement, plus de 106.000 locaux par commune ont été distribués. Mais dans certaines régions, ces espaces commerciaux sont soit squattés par des indus-occupants ou laissés à l'abandon.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Partout, c'est le même constat. Les locaux commerciaux par commune initiative du président de la République sont soit abandonnés à leur triste dégradation ou soit occupés par de tierces personnes qui ne sont pas répertoriés comme chômeurs. La démarche qui vise à « créer un climat favorable à la création d'activités et à encourager les jeunes porteurs de projets à concrétiser leurs initiatives et contribuer à la création d'emplois » reste problématique même si les autorités s'accordent à un bilan positif. Selon un état des lieux fourni par le ministère du Commerce « 31.583 locaux ont été attribués aux porteurs de projets de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), 45.702 à des projets de l'agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) et 5.706 autres aux porteurs de projets de la caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC) ». Même si on s'enorgueillit de ces chiffres, il n'en demeure pas moins que dans certaines régions, les locaux commerciaux aménagés sont vides et qui deviennent par la suite des espaces pour les désœuvrés. On croit savoir que le



Une fois de plus l'incurie de certaines APC est mise en évidence

problème de ces locaux est tributaire de décisions des APC dont la délivrance tarde pour les propriétaires. Selon une source de l'UGCAA, « il y a un réel problème de ces biens qui est disputé par les municipalités ». Si certaines localités ont réussi à caser des milliers de jeunes de l'informel pour les convertir à

des activités légales, d'autres communes dans l'ouest et le sud du pays n'arrivent pas à satisfaire les chômeurs qui se plaignent d'être écartés du bénéfice de ces projets. Des indus-occupants ont réussi à mettre la main sur ces espaces avec des autorisations d'activités signées par des présidents d'APC. Mais com-

ment ont-ils pu obtenir ces autorisations ? Là, une enquête doit être impérativement ouverte pour voir les tenants et les aboutissants de cette affaire. Mais le comble serait de voir ces « locaux se dégrader sans qu'ils trouvent preneurs » selon l'Union des commerçants qui déplore « la mauvaise gestion » de ces espaces. Dans les communes les plus reculées, des édifices à coups de milliers sont toujours fermés sans connaître les raisons. Pourtant cette opération qui devait aider à la création de marchés de proximité pour les besoins des habitants dans les périphéries des villes a été saluante dans un premier temps. Des milliers de jeunes chômeurs devaient soit réaliser des activités commerciales ou des ateliers pour artisanat ou de confection textile. Or, des années après, les locaux fermés suscitent encore des interrogations. Pour l'UGCAA « il faut une commission gouvernementale pour trouver une solution à ce phénomène, en procédant à la réouverture et la mise en exploitation de la totalité des locaux fermés ». D'autres suggèrent que ces locaux abandonnés soient transformés en logements sociaux.

F. A.

CONTRÔLE DU MARCHÉ DE VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET JOUETS

Plus de 900 agents mobilisés

PAR RAYAN NASSIM

Plus de 900 agents ont été mobilisés par les services de la direction du commerce de la wilaya d'Alger pour le contrôle du marché de vêtements, chaussures et jouets qui connaissent une grande affluente les derniers jours du Ramadhan.

Le chef du service de la qualité et de la répression de la fraude, Herkas Abdelwahab a indiqué que « les agents du contrôle intensifient en cette dernière

semaine du mois de Ramadhan leurs sorties aux marchés de vêtements, chaussures et jouets, sans oublier bien sûr, les autres produits de large consommation notamment ceux entrant dans la fabrication des gâteaux qui enregistrent une forte demande en cette période ».

Il a expliqué, concernant les paramètres pris en compte pour le contrôle du vêtement, qu'il est exigé la présence de la marque qui constitue l'identité même du produit en plus de la matière et d'autres normes techniques, soulignant que l'absence de marque est une preuve de non conformité.

Le titulaire de la marque enregistrée objet de contrefaçon peut déposer plainte auprès des services de la direction du commerce contre l'auteur du forfait, a-t-il indiqué.

Pour ce qui est du prix des vêtements pour enfants, M. Herkas a souligné que les prix sont libres et soumis à la loi de l'offre et la demande, précisant qu'il existe des arti-

cles importés et d'autres confectionnés localement.

De son côté, le représentant de la direction du commerce, Layachi Dahar a estimé « raisonnables » les prix des vêtements, ajoutant qu'il existe des articles pour toutes les bourses.

Il est recensé 3400 sociétés importatrices d'articles d'habillement qui approvisionnent le marché national, a indiqué M. Dahar, ajoutant que le nombre de marchands détaillants de vêtements et de chaussures, au niveau de la capitale, est de 9300 qui enregistrent une grande affluente des familles en prévision de l'Aïd.

Il a, par ailleurs, précisé que les « agents de contrôle de qualité et de la répression de la fraude sont à pied d'oeuvre en intensifiant ces derniers jours leurs actions au niveau du marché du vêtement pour s'enquérir de la qualité des produits exposés ».

Selon le même responsable, des dépassements sont enregistrés chaque année dont

le non affichage des prix et l'absence de facturation dans le domaine de l'habillement.

Pour faire face à la demande grandissante sur les vêtements pour enfants, certains commerçants recourent durant le période de l'Aïd à la baisse des prix ou la vente promotionnelle afin d'attirer un plus grand nombre de clients, a soutenu M. Dahar. Le prix des vêtements varie en fonction de l'âge de l'enfant (nourisson-16 ans) en plus de la qualité des matières qui rentrent dans leur confection, a-t-il précisé ajoutant que les habits fabriqués en pur coton étaient les plus chers par rapport à ceux de moindre qualité.

Pour ce qui est de l'origine des vêtements exposés dans les marchés et grandes surfaces à Alger, le même responsable a fait savoir qu'en plus du produit national souvent de haute qualité, le reste provient de plusieurs pays comme la Chine, la Turquie et l'Europe.

R. N.

LE PROJET DE LOI SUR LA SANTÉ

Présenté en juillet devant les membres du gouvernement

Présentation en juillet du nouveau Le projet de loi sur la santé sera présenté en juillet devant les membres du gouvernement, a annoncé avant-hier à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Le ministre qui recevait la présidente de la Commission régionale de certification de

l'éradication de la poliomyélite en Afrique, le Pr Leke Rose Gana Fomban, a indiqué que le nouveau projet de loi sur la santé sera soumis au gouvernement en juillet, avant sa présentation devant les deux chambres du Parlement.

Le projet de loi en question a été élaboré suite à une série d'assises régionales et nationale, organisées par le ministère de la

Santé avec la participation de tous les acteurs. Ce projet de loi devra remplacer l'actuelle loi qui remonte à 1985 et qui n'est plus adaptée aux mutations socio-économiques et culturelles de la société algérienne.

Le projet de loi qui maintient la gratuité des soins renferme 475 articles touchant à plusieurs volets.

R. N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

13 morts en une semaine

Treize personnes ont trouvé la mort et 322 autres ont été blessées dans 255 accidents de la route survenus au niveau des régions urbaines, durant la période allant du 21 au 27 juin, selon un bilan publié par les services de la DGSN.

Le bilan relève une baisse légère du nombre d'accidents comparé à la semaine précédente (-3), et une hausse du nombre de blessés (+39 cas) et du nombre de décès (+3 cas).

Le facteur humain reste la cause principale des accidents auquel s'ajoute l'état des véhicules et des routes.

Dans le même cadre, la DGSN appelle les usagers de la route au respect du code de la route et à davantage de vigilance pour garantir la sécurité de tous, ajoutant que « le numéro vert 1548 est mis à la disposition des citoyens 24h/24h ».

R. N.

SALON INTERNATIONAL VIVATECHNOLOGY DE PARIS

Dix start-up algériennes porteuses de projets innovants

Dixi start-up algériennes sont présentes, pour la première fois, au Salon international VivaTechnology à Paris, un des plus importants salons des technologies innovantes qui regroupe plus de 5.000 participants.

VivaTechnology Paris, inauguré jeudi et se poursuivra jusqu'au 2 juillet, présente autour de 250 innovations technologiques allant de la voiture sans chauffeur à la robe connectée.

Pour les start-up algériennes, cet important événement sera l'occasion pour se confronter à l'écosystème mondial des start-up, s'informer directement de ce qui se fait hors d'Algérie et trouver des investisseurs pour leurs différents projets, sachant que d'importants bailleurs de fonds et de grandes entreprises du secteur numérique seront à l'affût de projets innovants.



Ces start-up algériennes ont été sélectionnées par un comité de parrainage composé de représentants du ministère de l'Industrie et des mines, du cluster numérique ADC (Algerian Digital Cluster), du cabinet de consulting EY (ex. Ernst and Young) et de chefs d'entreprise. Dans une déclaration à l'APS, le président d'ADC, Ahmed Mehdi Omarouayache, a

précisé que l'initiative consiste à prendre en charge des start-up algériennes et les faire participer à ce grand événement.

"L'objectif de cette participation est de faire rencontrer ces start-up avec tout l'écosystème mondial et de les faire confronter à la réalité du marché mondial", a-t-il expliqué, soulignant qu'avec le nouvel modèle économique de l'Algérie, le numérique en est un "axe très important,

un secteur mondialisé qui n'a ni bordures ni frontières".

Pour ce coordinateur des start-up algériennes, la participation à VivaTechnology "est une première étape pour une meilleure connaissance du contexte mondial des innovations technologiques" et l'objectif reste de "trouver des partenaires, éventuellement des clients et pourquoi pas aussi des investisseurs internationaux".

Les jeunes promoteurs algériens présentent des services et solutions innovés dans divers domaines, dont notamment des solutions touchant l'utilisation des objets connectés dans le secteur de l'environnement, la télégestion des services publics, les solutions de paiement électronique de factures par le biais d'objets connectés (smartphones, TV...), la mise en place de plateformes de statistiques économiques et des systèmes intelligents antivol de véhicules.

R. E.

ALGÉRIE POSTE

Plus de 18 milliards de dinars consacrés par l'Etat pour la modernisation

L'Etat a consacré quelque 18 milliards de dinars de 2010 à 2015 pour la modernisation et le développement d'Algérie Poste (AP), a indiqué le directeur général d'AP, Abdenacer Sayah. "Au titre du programme d'investissement 2010-2014, plus de 15 milliards de dinars ont été consacrés par l'Etat pour la modernisation d'AP, notamment en termes d'équipements informatiques, la construction et la réhabilitation des bureaux de poste", a révélé M. Sayah, dans un entretien accordé à l'APS.

Il a ajouté que pour l'exercice 2015, quelque 3 milliards de dinars avaient été alloués par l'Etat pour la modernisation de cette entreprise pour qu'elle soit au diapason du progrès.

En termes de résultats financiers, M. Sayah a reconnu que de 2010 à 2014, son entreprise avait connu un exercice déficitaire, avec une moyenne de 2 milliard de DA par année (sauf 2012, un excédent de 900 millions de DA). Il a précisé, cependant qu'en 2015, Algérie poste était passée à un exercice excédentaire "assez conséquent", soulignant qu'"on a remonté la

pente, grâce aux efforts de l'ensemble des travailleurs d'AP".

Dans ce sillage, M. Sayah a assuré qu'Algérie Poste avait renforcé son réseau informatique, puisque plus de 2.000 bureaux de poste ont été dotés de clés mobilis 3G, en cas de coupure d'Internet (ADSL) ou de perturbation, ajoutant que 272 bureaux étaient reliés à la liaison satellite pour les régions éloignées, qui n'ont pas de téléphone.

Interrogé sur la défaillance des distributeurs automatiques des billets (DAB), M. Sayah a relevé qu'au début 2015, sur un parc de 1.160 distributeurs, il y avait à peine 250 qui fonctionnaient, précisant qu'il y avait un problème de prise en charge de leur fonctionnement par un partenaire d'AP. Cependant, a-t-il assuré, AP a pu en améliorer le fonctionnement, car sur les 1.160, plus de 800 sont devenus opérationnels, soulignant qu'il y avait "carence" de certains receveurs qui n'alimentaient pas les DAB en fonds, mais AP a mis au point un système de supervision et de suivi au niveau local pour assurer leur bon fonctionnement.

S'agissant de la production des chèques postaux, M. Sayah a assuré que l'Etat avait aidé AP pour régionaliser la production de ces chèques, avec la mise en place de trois sites régionaux qui vont être opérationnels "au maximum" dans une année. Abordant le volet de la ressource humaine, il fait état de plus de 1.000 employés vacataires permanisés par Algérie Poste (AP) entre 2015 et 2016, dans le cadre du dispositifs d'aide à l'insertion professionnels (DAIP).

"Le nombre de DAIP intégrés par Algérie est de plus de 1.000 DAIP à l'échelle nationale, entre facteurs, guichetiers et 150 personnes promues directement receveurs, entre 2015 et 2016", a indiqué M. Sayah, en précisant que le dispositif mis en place par l'Etat dans le cadre du DAIP permettait de pallier, notamment, les départs à la retraite et offrait une chance d'insertion aux nouveaux diplômés, avec une formation de qualité. Il a ajouté qu'Algérie poste n'effectuait pas de recrutement classique direct (CDI), à l'exception des ressources rares, notamment les ingénieurs en informatique, rele-

vant qu'AP, dans le souci de modernisation, avait lancé le nouveau métier de facteur, avec le rôle de vrai agent commercial à domicile, en ayant pour mission de bureau de poste itinérant, avec pour condition un recrutement de niveau de licence.

Interrogé justement sur le manque d'effectifs, du fait, notamment des départs à la retraite, M. Sayah a reconnu qu'"il y a des manques dans certains bureaux de poste, mais dans d'autres la présence d'une pléthore d'effectifs".

"Nous essayons de trouver l'équilibre au fur à mesure pour palier les différents manques dans certains bureaux pour satisfaire notre clientèle, qui est de plus en plus exigeante", a-t-il soutenu.

Algérie poste se déploie à travers le territoire national, avec un réseau de 3.700 bureaux de poste, un personnel de 24.000 employés, une production de 15 millions de chèques CCP annuellement, 7 millions de cartes CCP magnétiques et 20 millions de comptes CCP.

R. E.

PAR MESURE DE PRÉCAUTION

L'UE valide un mécanisme de soutien aux banques italiennes

La Commission européenne (CE) a autorisé pour six mois un mécanisme permettant à l'Etat italien de garantir si nécessaire des liquidités aux banques italiennes solvables en cas de tensions dans le système financier du pays, a déclaré une porte-parole de l'exécutif européen.

L'Italie avait demandé l'autorisation d'activer le mécanisme, par mesure de précaution, bien que la CE ait dit qu'il était peu vraisemblable qu'il soit néces-

saire de le mettre en oeuvre.

Le dispositif, susceptible d'atteindre jusqu'à 150 milliards d'euros selon plusieurs médias, ne serait utilisé que dans des circonstances comparables à celles de la crise de la dette dans la zone euro en 2011, lorsque certaines banques de la région ont dû être renflouées tandis que le marché interbancaire ne fonctionnait plus normalement.

"Au vu des turbulences sur les marchés financiers ces derniers

jours, le gouvernement a jugé approprié de se préparer à tous les scénarios, même les plus improbables, pour être prêt à intervenir afin de protéger les épargnants", a déclaré le Trésor italien dans un communiqué.

Les valeurs bancaires italiennes ont fini en hausse de 2% jeudi à la Bourse de Milan après le feu vert de Bruxelles.

Le mécanisme élaboré par Rome prévoit qu'une banque peut demander à l'Etat de garantir ses

émissions obligataires afin de lever des liquidités même en cas de tensions sur les marchés. Il ne s'applique que jusqu'à la fin de cette année et uniquement pour les banques solvables.

"De cette manière, elles pourront émettre des obligations qui, avec le soutien de la garantie publique, seront comparables à des obligations d'Etat italiennes", a dit une source proche du projet.

La CE a jugé que le mécanisme,

qui a déjà été employé par plusieurs pays de l'Union européenne, était en conformité avec les dispositions européennes gouvernant les aides publiques.

Rome redoute que les banques italiennes, ployant sous 360 milliards d'euros de créances douteuses, soit le tiers du total de la zone euro, ne soient attaquées par des fonds spéculatifs.

R. E.

TISSEMSILT

Dédoulement de la voie express Khémis Miliana-Tissemsilt-Tiaret

La dernière phase de l'étude du projet de dédoulement de la voie express Khémis Miliana-Tissemsilt-Tiaret (170 kilomètres) sera achevée en septembre prochain, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya de Tissemsilt. Le chef du Cabinet de la wilaya, Mohamed Boubetra, a indiqué, lors d'une rencontre mensuelle avec la presse locale consacrée aux secteurs des travaux publics, que le taux d'avancement du projet est de 50%.

Une fois réalisé, ce projet permettra de relier la wilaya de Tissemsilt à l'autoroute Est-Ouest et à celle des Hauts plateaux, et de désenclaver la région. S'agissant du projet de la voie Ténès-Tissemsilt-Tiaret s'étendant sur 220 km, le même responsable a fait savoir qu'il se trouve à la deuxième phase de l'étude préliminaire.

Par ailleurs, la réception de la pénitente au chef-lieu de wilaya (18 km) est prévue en septembre prochain après un retard dû au manque du tuf dans la région.

Le secteur des travaux publics supervise actuellement 15 opérations dont l'aménagement des chemins vicinaux sur 40 km. M. Boubetra a indiqué que le wali a donné des instructions pour prendre en charge "en urgence" l'aménagement de 2,6 km du CW 6 reliant Béni Lahcen à Béni Chaïb et Sidi Slimane à Bordj Bounaâma, au titre du budget de la wilaya, annonçant par la même le lancement prochain de la réfection de 7 km du CW reliant Béni Chaïb et Khémisti.

Il est attendu, enfin, la réception, fin 2016, du projet de revêtement du CW 25 reliant les communes de Sidi Slimane et Bathia (Aïn-Defla) sur une distance de 17 km.

BLIDA

Distribution de 13.200 livres

La direction de la Culture de Blida compte distribuer, à partir de demain jeudi, un total de 13.200 livres au profit de diverses institutions publiques à travers la wilaya, a annoncé cette direction.

Des hôpitaux, bibliothèques communales, centres culturels et établissements scolaires seront, ainsi, destinataires de quotas de ces ouvrages "offerts gracieusement" par le ministère de la Culture, précise la même direction dans un communiqué.

La plupart des livres ont été édités ou réédités à l'occasion des festivités "Alger, capitale de la culture arabe", "Tlemcen, capitale de la culture islamique" et "Constantine, capitale de la culture arabe".

Ces ouvrages, dont des dictionnaires, touchent à plusieurs spécialités, dont la littérature, la philosophie, les sciences sociales et l'histoire, signale le même document.

APS

LAGHOUAT, DOMAINE DE L'ÉNERGIE

Développement et valorisation de sa vocation énergétique

Grâce aux projets réalisés ou envisagés dans le domaine de l'énergie, la wilaya de Laghouat nourrit de larges ambitions de développement et de valorisation de sa vocation énergétique et le maintien de sa position de leader dans le domaine, a indiqué l'APS, soulignant que cette région, qui s'est vue renforcée d'une série d'ouvrages et installations énergétiques à même de satisfaire les besoins nationaux en la matière, tend à maintenir cette place de choix en se fixant de nouvelles perspectives au diapason des mutations que connaît le secteur énergétique.

PAR BOUZIANE MEHDI

La wilaya de Laghouat, soucieuse de mettre en œuvre cette orientation, s'est employée à finaliser les programmes de développement locaux, avant le lancement d'autres avec le concours d'organismes et d'institutions scientifiques, dont l'université Amar-Thelidji, a fait savoir l'APS, ajoutant que le directeur du secteur a affirmé que le secteur de l'énergie dans cette wilaya s'oriente de plus en plus vers l'impulsion de la coordination avec les institutions scientifiques, à travers la signature de conventions avec l'Université Amar-Thelidji portant échange de connaissances scientifiques

pour le développement de l'énergie solaire. Dans le court terme, la projection d'une unité de fabrication de panneaux photovoltaïques en est la preuve de l'encouragement et de l'intensification de la coopération universitaire et l'exploitation des recherches scientifiques faites par cette institution qui a élargi sa nomenclature de filières aux énergies renouvelables.

En vertu de cet accord, les étudiants pourront bénéficier de stages, de recyclage et de mises à niveau dans des entreprises versées dans le domaine énergétique, a précisé le directeur du secteur de l'Énergie, Ali Zaidi. Dans ce cadre, la wilaya a bénéficié d'un projet de réalisation, dans la zone de Bellil, près de Hassi-R'mel, d'un institut national des énergies renouvelables, dont le terrain d'assiette a d'ores et déjà été choisi, a annoncé l'APS, rappelant que Laghouat table sur la diversification de ses ressources énergétiques par la réalisation de projets pilotes, à l'instar de la nouvelle centrale solaire implantée dans la commune d'El-Kheneg et réalisée par trois entreprises chinoises, d'une capacité de production électrique de 20 mégawatts, cette centrale sera renforcée par la réalisation, pour un investissement de 7,8 milliards DA, d'une centrale similaire d'une capacité de 60 mégawatts.

Confortées par la réalisation en cours, dans la zone de Tilghem, d'une centrale relevant du groupe Sonelgaz, d'un coût de 2,6 milliards DA, et offrant une capacité de production de 590 mégawatts, ces installations devront contribuer à la création de nombreux emplois, à la satisfaction des jeunes de la région, selon l'APS qui rappelle que la wilaya de Laghouat a déjà bénéficié d'un mégaprojet énergétique consistant en la réalisation, pour un investissement de 350 millions d'US Dollars, de la première centrale électrique hybride algérienne, qui est opérationnelle depuis 2011 et offre une capacité de production électrique de 150 mégawatts (MW), 120 mégawatts produits à partir du

gaz et 30 mégawatts de l'énergie solaire, sur une superficie globale de 64 hectares. Compte tenu de ses importantes potentialités existantes dans sa partie Sud, la wilaya de Laghouat devra accueillir de nombreux investisseurs privés spécialisés dans le domaine de la production électrique à partir de l'énergie solaire.

Plusieurs demandes d'investissement ont été déposées au niveau de la direction de l'Énergie et font l'objet d'études et d'examen par le comité ad-hoc qui a, pour ce faire, procédé à l'identification des zones offrant les conditions de production électrique par les énergies solaire et éolienne, selon le directeur du secteur.

Des terres non-rentables en termes de production agricole ont été retenues comme terrains pouvant servir d'assiettes aux futurs projets énergétiques, publics et privés.

Selon les services de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Centre (SD-Centre), ces efforts devront être poursuivis pour le raccordement prochain des agglomérations de Fesfassa (Sidi-Makhlouf) et El-Megtaâ Lahmar (El-Ghicha), soit plus de 160 foyers.

Le raccordement au réseau de distribution de gaz naturel englobera également les localités de Ras El-Ain (commune de Hadj Mechri) et Gabeg (commune de Ksar El-Hirane) et s'ajoutera à celui de Bouzbaier (commune de Hassi-Rmel) en cours de réalisation, sachant que le réseau actuel de distribution du gaz naturel dans la wilaya de Laghouat atteint les 1.544 km.

Ces dernières années, les nombreux projets dont a bénéficié le secteur de l'Énergie ont impacté positivement les actions de développement à travers les communes de la wilaya de Laghouat.

B. M.

TIZI OUZOU, CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE NÉDIR-MOHAMED

Conférences sur la santé et le jeûne

L'impact du jeûne sur la santé de ceux qui l'observent, notamment les malades chroniques, est le principal thème d'une série de conférences ouvertes au public mercredi dernier par le Centre hospitalo-universitaire Nédîr-Mohamed de Tizi-Ouzou. Intervenant à l'ouverture de ce cycle de conférences destinées aux professionnels de la santé, à la presse et aux citoyens, le DG de cet établissement hospitalier, le Pr. Ziri Abès, a expliqué que "ces conférences suivies de débats ouvertes à la population ont pour but la prévention de certaines maladies et d'éventuelles complications qui peuvent représenter un réel danger sur la santé des malades chroniques qui observent le jeûne". Le Pr. Ziri a relevé que depuis le début du mois de ramadhan "les patients admis au service des urgences du CHU de Tizi-Ouzou sont ceux-là mêmes qui ont négligé leurs traitements ou qui n'ont pas pris toutes les précautions requises par rapport à leurs maladies durant la période de jeûne".

Ce cycle de conférences a été inauguré mercredi par deux communications l'une

relative à l'hypertension artérielle (HTA) animée par le Pr. Kichou Smaïl, et l'autre sur les accidents vasculaires cérébraux (AVC) présentée par le Pr Daoudi Brahim. Ces deux spécialistes ont mis en exergue les conduites à suivre pour un jeûne sans danger sur la santé du malade, et cité des cas où jeûner est strictement interdit car pouvant être fatal pour le patient.

Le Pr Daoudi a souligné que "l'impératif du jeûne n'est pas obligatoire dès lors qu'il met en danger la santé de l'individu".

Le jeûne entraîne une importante modification du métabolisme. Toutefois des études ont démontré que jeûner ne modifie pas la prévalence des AVC pendant le mois de ramadhan durant lequel il n'a pas été enregistré d'augmentation du nombre de cas. A contrario, le jeûne intermittent améliore la plasticité cérébrale et une amélioration de la revascularisation, selon une étude publiée en 2014, a indiqué le Pr Daoudi. Ce dernier qui a indiqué qu'en Algérie une moyenne de 60.000 personnes sont victimes d'un AVC et dont un tiers décède, a toutefois mis en garde contre le

risque de déshydratation qui peut être mortel, d'où l'importance, a-t-il dit, de bien s'hydrater durant la période allant du ftour au s'hour. La qualité du sommeil est aussi à prendre en compte. "Dormir peu et mal est aussi un autre facteur aggravant de plusieurs maladies", a-t-il insisté. Le Pr Kichou, qui a abordé l'HTA, a révélé que 30% des patients sont traités à tort pour une hypertension. Il s'agit de cas dont la pression artérielle a été calculée chez un médecin. Il a invité les patients à respecter leur traitement et à mieux adhérer aux recommandations de leur médecin traitant et surtout de ne pas arrêter la prise de médicaments ce qui peut être très dangereux pour eux.

Les patients doivent donc consulter leurs médecins pour une réadaptation du traitement en modifiant l'horaire de la prise du médicament et en réduisant la dose chez le sujet âgé et vérifier si le patient prend des diurétiques qui favorisent la déshydratation.

APS

BECHAR, PROJET DE CIMENTERIE DE BEN-ZIREG

Lancement des travaux de réalisation

Le projet d'une cimenterie dans la zone de Ben-Zireg, 40 km au nord de Béchar, qui vient d'être lancé en réalisation constitue un facteur important dans la création d'un véritable tissu industriel dans cette wilaya du sud-ouest du pays, selon des responsables locaux.

PAR BOUZIANE MEHDI

En plus de sa proximité de la RN-6 reliant Béchar aux wilayas du nord-ouest et du Sud-ouest du pays, l'existence de gisements de calcaire et de schiste dans cette région, des ressources hydriques, ainsi que de la voie ferrée Bechar-Oran via Sidi Bel-Abbès, ont été des facteurs "très déterminants" dans le choix d'implantation de cette cimenterie, selon des indications fournies à l'APS par des responsables du Groupe public industriel des ciments d'Algérie (Gica), qui ont précisé que sa réalisation a été confiée à une entreprise chinoise, l'équipementier CMBI (filiale de Sanomi), avec un financement de 34 milliards de dinars assuré par la Banque extérieure d'Algérie (BEA).

Depuis plus d'une année, le groupe Gica a procédé à la création d'une filiale locale, à savoir Saoura-Ciment, pour la conduite du projet dont le suivi technique des différentes phases de réalisation sera assuré par un organisme d'études spécialisé suisse, a signalé l'APS, expliquant que la mise en service de cette cimenterie prévue au début de 2019, avec une production



annuelle d'un million de tonnes en plus de la création de 500 emplois directs et quelque 800 autres indirectes, va permettre d'augmenter l'offre en ciment et porter la production annuelle globale du groupe GICA à 23 millions de tonnes.

Selon l'APS, la production permettra la satisfaction des besoins en ciment de la wilaya de Bechar et celle des autres wilayas du Sud-ouest du pays, notamment Adrar et Tindouf, et sera d'un apport "très important" aux efforts de développement et de concrétisation des différents projets et programmes de développement des secteurs de l'Habitat et des Travaux publics dans le Sud-ouest.

La région bute parfois au manque ou à l'insuffisance de ce matériau de construction dont l'approvisionnement au sud-ouest est assuré à ce jour par des cimenteries du nord du pays, a souligné la Direction du secteur de l'industrie et des mines de la wilaya.

La cimenterie de Ben-Zireg sera dotée d'équipements répondant aux normes nationales de protection de l'environnement et d'une station de traitement des eaux usées, a annoncé l'APS, rappelant que sa réalisation s'inscrit au titre de la nouvelle stratégie industrielle nationale visant l'exploitation des différents gisements miniers à travers le pays, notamment dans les régions du sud, dans le but de développer le potentiel économique de ces régions, comme c'est le cas de celle de Bechar pour en faire un pôle minier.

La cimenterie a été lancée en réalisation la semaine dernière par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, qui a effectué une visite de travail d'une journée dans la wilaya au cours de laquelle il a visité et inspecté d'autres projets dans le domaine minier et industriel.

B. M.

TIARET, VISITE DU PREMIER MINISTRE

Inauguration de plusieurs infrastructures

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a inauguré, récemment, des infrastructures relevant des secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle dans trois communes de la wilaya de Tiaret. Dans la commune de Sougueur, le Premier ministre a inauguré une annexe de l'université Ibn Khaldoun d'une capacité de 1.000 places pédagogiques et comportant une résidence de 500 lits et autres infrastructures de servitude. La réalisation de cette annexe a nécessité une enveloppe de 1,3 milliard DA. La wilaya de Tiaret a vu ses capacités d'accueil passer de 9.000 places pédagogiques en 1999 à 20.000 en 2015. Les capacités d'hébergement sont passées de 3.500 lits à 12.000 lits durant la même période. M. Sellal a appelé les responsables de l'université à être au diapason du développement de l'industrie mécanique dans la wilaya de Tiaret en accordant une importance primordiale à la formation dans ce domaine.

Il s'est également interrogé sur la place qu'occupent les sciences technologiques au niveau de cette annexe qui compte plusieurs spécialités dans les sciences de la matière, de la chimie et autres branches techniques, selon les informations données sur place. Le Premier ministre a

également insisté sur le volet esthétique de cette infrastructure et les moyens de loisirs dont doivent bénéficier les étudiants. Dans la commune d'Aïn-Zraït, M. Sellal a inauguré un nouveau lycée d'une capacité de 800 places pédagogiques. Une enveloppe de plus de 258 millions de dinars a été allouée à ce projet qui a été doté de toutes structures nécessaires, notamment les espaces pédagogiques, sportifs et laboratoires, entre autres.

A cette occasion, le Premier ministre a reçu les informations sur le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tiaret qui recèle 698 établissements scolaires des trois cycles. Onze nouveaux établissements scolaires ont été réceptionnés et entreront en service dès septembre prochain, en plus de 25 autres en cours de réalisation, a-t-on indiqué.

Concernant les structures d'appoint, ce secteur est doté de 184 laboratoires d'informatique, 30 salles de sport, 117 terrains sportifs, ainsi que 39 centres d'hébergement pour le régime d'internat et 352 cantines scolaires.

Enfin, à Medroussa, M. Sellal a inauguré un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA). Baptisé au nom de Sbaâ Ahmed. La réalisation de cette infrastructure, d'une capacité d'accueil de

250 postes pédagogiques dont 60 en internat, a nécessité un budget de plus de 316 millions de dinars. Elle comprend six ateliers et six classes de cours, dont deux classes spécialisées, selon les explications fournies sur place par les cadres du secteur.

En plus des moyens pédagogiques, le centre en question dispose d'un bloc administratif, d'un réfectoire et de trois logements d'astreinte.

Ce centre, réalisé en 24 mois, propose des formations dans plusieurs spécialités, comme l'horticulture, la mécanique, la réparation des machines agricoles, la soudure, la menuiserie, le bâtiment et l'étanchéité.

Le Premier ministre a suivi un exposé sur l'importance de cet édifice pour le développement et la qualification de la main d'œuvre locale ainsi que la couverture des besoins de la région en matière de ressources humaines nécessaires à la croissance économique.

M. Sellal a mis en exergue l'importance de donner à la formation dans le domaine de l'artisanat, soulignant le savoir-faire local, notamment dans la confection des tenues et accessoires des cavaliers ainsi que dans la tapisserie.

APS

ORAN

Pose d'implants cochléaires au CHU

Deux greffes d'implant cochléaire sur deux enfants, âgés de 5 et 6 ans, ont été réalisées avec succès, au niveau du CHU d'Oran, a indiqué, jeudi dernier, la cellule de communication de cet établissement hospitalier.

Cette opération, qui s'est déroulée mercredi, a été menée conjointement avec le professeur Hadj Allal chef du service ORL du CHU de Tlemcen qui dispose d'une longue expérience en ce domaine. Il s'agit de la troisième opération du genre effectuée au niveau du CHU d'Oran. La première a été menée en 2013 avec succès sur deux garçons, suivie en avril dernier, d'une autre intervention sur deux enfants âgés de 18 et 24 mois.

Selon les spécialistes, le diagnostic précoce des enfants au niveau des services et unités périnatales est le meilleur moyen pour éviter aux enfants sourds une invalidité permanente.

Le CHU d'Oran compte une liste d'attente de 30 malades qui devront subir des interventions d'implant cochléaire. Avec le soutien du ministère de la Santé, deux à trois fois interventions seront programmées chaque année pour répondre à des demandes en hausse sur ce genre d'intervention nécessitant un suivi spécial et continu par des spécialistes.

La stratégie du ministère de tutelle vise à faire du CHU d'Oran une référence dans le domaine d'implant cochléaire après celui de Tlemcen, leader dans le domaine au niveau de l'ouest du pays.

NAAMA

Promotion du tourisme avec un site électronique

Un site électronique dédié à la promotion du tourisme dans la wilaya de Naâma a été lancé par la Direction locale du secteur de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat.

Riche en données sur les potentialités touristiques existantes dans la région, ce site électronique, visant à faire la promotion de cette destination touristique et du produit touristique de Naâma, constitue une vitrine à même de permettre aux intéressés de prendre connaissance des atouts touristiques existants et des activités et manifestations organisées dans la région pour développer le secteur, ont indiqué les responsables du secteur.

Mis à la disposition des navigateurs, ce site électronique, qui offre d'amples informations sur les sites, monuments et vestiges archéologiques et historiques, en plus des diverses potentialités touristiques, de nature saharienne, thermique et de montagne, sert aussi de guide, avec ses spots audiovisuels, étayés de témoignages de spécialistes sur les différents sites archéologiques que recèle la région.

Ce support publicitaire et promotionnel, alimenté et actualisé par des techniciens du secteur du tourisme, présente aussi les divers programmes de développement du secteur ainsi que les offices de tourisme et agences de voyages de la wilaya, en plus de pages dédiées aux suggestions et propositions de ses visiteurs.

APS

ATTENTAT D'ISTANBUL

13 suspects arrêtés, le scénario se précise

La police turque a arrêté 13 suspects, dont trois étrangers, au surlendemain des attentats-suicides à l'aéroport d'Istanbul qui ont fait 44 morts et dont le déroulement apparaissait jeudi plus clair.

Le bilan a augmenté avec le décès de l'un des plus de 260 blessés après le carnage provoqué mardi soir à l'aéroport Atatürk par trois kamikazes, très probablement liés selon Ankara au groupe Etat islamique (EI), qui ont arrosé l'aérogare de balles avant de se faire sauter l'un après l'autre.

Un haut responsable a indiqué à l'AFP, sous couvert de l'anonymat, que les kamikazes venaient "de Russie, d'Ouzbékistan et du Kirghizistan".

Sur les 44 personnes qui ont perdu la vie dans cette attaque, "19 sont des ressortissants étrangers", a dit le ministre de l'Intérieur Efkan Ala lors d'un discours au Parlement. Il a ajouté que 13 personnes, dont quatre étrangers, avaient été placées en détention dans le cadre de l'enquête. La police turque a procédé jeudi à ces arrestations après des raids simultanés à 16 adresses d'Istanbul, a rapporté l'agence de presse progouvernementale Anadolu.

Le déroulement de l'attaque macabre dans le terminal des vols internationaux d'Atatürk, le troisième aéroport d'Europe, commence à se clarifier.

Le Premier ministre, Binali Yildirim, a expliqué que "les terroristes, après avoir d'abord voulu passer les (premiers) contrôles de sécurité" juste à l'entrée de l'aérogare, se sont ravisés et "sont revenus avec des fusils-mitrailleurs qu'ils ont sortis de leurs valises avant de passer les contrôles en tirant sans discrimination".

"L'un d'entre eux s'est fait exploser à l'extérieur" et "les deux autres ont profité de la panique, sont entrés dans l'aéroport et se sont fait exploser", a-t-il dit.

Un haut responsable turc proche de la présidence ayant requis l'anonymat a livré un récit différent à l'AFP. Il a expliqué qu'une première explosion avait eu lieu



lorsque l'un des kamikazes était entré dans le hall des arrivées et s'est fait sauter juste avant les détecteurs à rayons X.

Profitant de la panique provoquée par la déflagration parmi les passagers et le personnel de l'aérogare, un deuxième kamikaze est entré dans le hall des arrivées, est monté à celui des départs, et s'est fait sauter lui aussi. Enfin, le troisième kamikaze a attendu à l'extérieur de l'aéroport et s'est fait exploser en dernier.

La Tour Eiffel aux couleurs turques

Le quotidien turc *Hürriyet* a rapporté que l'un d'eux était un combattant tchétchène nommé Osman Vadinov, qui serait venu en Turquie depuis Raqqa, fief de l'EI en Syrie. Le triple attentat suicide n'avait

toutefois jamais été revendiqué jeudi. L'EI n'a jusqu'ici jamais revendiqué les attaques qu'Ankara lui a attribuées sur le sol turc. Binali Yildirim avait estimé que "les indices pointaient vers Daech", acronyme arabe de l'EI, face à laquelle la Turquie, initialement accusée de mansuétude, a dû adopter une approche plus musclée.

Ce nouvel attentat à Istanbul, le 4e et le plus meurtrier en un an dans la première ville du pays, a choqué la Turquie et a été condamné par de nombreuses capitales. A Paris, la Tour Eiffel devait être éclairée jeudi soir aux couleurs de la Turquie.

Quatre personnes d'une même famille — trois femmes et une fillette de neuf ans — ont été tuées dans l'attaque. Les funérailles des membres de la famille Amiri, de nationalité turque mais résidant en Arabie saoudite, ont eu lieu jeudi à Istanbul.

"Quelqu'un va-t-il démissionner ?"

Le Premier ministre a affirmé que la "présence de personnel entraîné" serait "accrue" dans les aéroports du pays.

Le journal d'opposition *Cumhuriyet* prenait à parti jeudi le gouvernement en demandant "Quelqu'un va-t-il démissionner ?" et en rappelant qu'après les attentats à l'aéroport et dans le métro de Bruxelles en mars des ministres avaient présenté leur démission.

Mehmet Yilmaz, éditorialiste du quotidien *Hürriyet*, demandait : "S'il n'y a pas eu de défaillance de sécurité (comme l'a affirmé le Premier ministre), pourquoi y a-t-il eu des morts ?"

Des photos et vidéos choc diffusées sur les réseaux sociaux ont montré une énorme boule de feu à l'entrée du terminal des vols internationaux et des passagers gisant dans le hall.

Sur l'une de ces vidéos, l'un des kamikazes apparaît au sol, blessé par un tir de policier, se tordant avant de déclencher sa ceinture d'explosifs.

Istanbul et Ankara ont été secouées depuis l'an dernier par une série d'attentats qui ont fait 260 morts et créé un climat de forte insécurité.

Ils ont visé les forces de sécurité turques ou des lieux emblématiques, provoquant une chute brutale du tourisme, et ont été attribués soit à l'EI soit aux rebelles kurdes, notamment aux TAK, une émanation du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK).

R. I. / Agences

Les terroristes identifiés et le déroulement de l'attaque précisé

On en sait plus, ce jeudi 30 juin au soir, sur les trois terroristes de l'aéroport. Ils seraient tous originaires d'Asie centrale : un Ouzbek, un Kirghize et un Russe du Daghestan proche de la Tchétchénie. On en sait également plus sur le déroulement de l'attaque. Les trois hommes sont arrivés en taxi ici devant la porte principale du terminal international. Ils ont immédiatement ouvert le feu.

R. I.

CAMEROUN

Dix tués dans un attentat portant la marque de Boko Haram

Un nouvel attentat-suicide portant la marque des islamistes nigériens de Boko Haram a fait au moins dix morts dans la nuit de mercredi à jeudi au Cameroun. Cet attentat démontre que le groupe garde la capacité de mener des opérations meurtrières même s'il a été affaibli par une série d'offensives des armées de la région. "Un kamikaze de Boko Haram s'est fait exploser dans la nuit à Djakana", localité de la région de l'Extrême-Nord, à la frontière du Nigeria, tuant dix personnes, a indiqué à l'AFP une source sécuritaire s'exprimant sous couvert d'anonymat. L'information a été confirmée par une source proche des autorités de la région.

"Sur le coup, sept personnes sont mortes, dont le kamikaze. Quatre blessés ont ensuite succombé", a précisé la source sécuritaire : "d'autres blessés trouvent

à l'hôpital. Nous craignons une évolution du nombre de victimes". Selon cette source, la plupart des victimes étaient des membres d'un comité de vigilance chargé de traquer les combattants de Boko Haram, groupe qui a rallié l'organisation de l'Etat islamique (EI), et de prévenir les forces de sécurité en cas d'infiltrations de jihadistes. "Ils étaient rassemblés dans une salle vidéo lorsqu'un kamikaze s'est infiltré et a actionné sa charge explosive", a rapporté la source.

Ces dernières semaines, aucun attentat-suicide n'avait été enregistré dans cette région, frontalière de la zone d'influence de Boko Haram au Nigeria.

Les islamistes utilisent régulièrement des femmes et des filles comme kamikazes, au Nigeria, au Cameroun, au Tchad et au Niger. Ils visent fréquemment des mosquées, des marchés popu-

laires, des gares routières et des postes de contrôle.

Plusieurs attaques ont également visé des camps de personnes déplacées par le conflit qui dure depuis 2009 et qui a fait 20.000 morts et 2,3 millions de réfugiés.

Offensive en préparation

Mais le groupe a subi d'importants revers ces derniers mois à la suite d'une série d'offensives des armées de la région et a perdu la quasi-totalité des localités dont il s'était emparé dans le nord-est du Nigeria.

Mais si la menace de Boko Haram est "diminuée", elle n'est pas "éradiquée", a souligné mercredi le général Patrick Brethous, commandant de l'opération militaire française Barkhane de lutte contre les groupes jihadistes au

Sahel, dont l'état-major est installé à N'Djamena, au Tchad. "Cette menace n'est pas éradiquée, mais diminuée et Boko Haram a une capacité de nuisance", a déclaré à la télévision nigérienne le général, à l'issue d'un entretien avec le président nigérien Mahamadou Issoufou. Lors d'une visite en France, mi-juin, le président Issoufou a souhaité que l'opération Barkhane puisse aussi s'occuper de Boko Haram qui a mené début juin une attaque massive contre la ville nigérienne de Dosso.

Le général Brethous est venu au Niger "faire le point" des activités de Barkhane, notamment au Mali et sur la frontière du Niger et de la Libye. "Boko Haram n'est plus capable de frapper N'Djamena" et "ne va plus dans les grandes villes", a-t-il expliqué.

Toutefois "Boko Haram est

encore présent dans l'Etat de Borno", dans le nord-est du Nigeria, notamment dans "l'un de ses deux refuges" situé "dans la région du lac Tchad", a-t-il mis en garde. "Des opérations" menées respectivement "par les Nigériens" dans le sud-est de l'Etat du Borno et la Force multinationale mixte autour du lac Tchad "sont en cours", a-t-il précisé.

Une autre "contre-offensive" est en préparation dans la zone, a-t-il indiqué. "Il faut poursuivre les opérations de manière coordonnée au sein de la force multinationale mixte et avec l'appui aussi de certains pays occidentaux comme les Etats-Unis, la France ou le Royaume uni", selon le général.

R. I. / Agences

L'importance du sommeil...

Dormir est aussi important que se nourrir ou respirer. Le sommeil est un processus complexe et très dépendant de la bonne synchronisation de "l'horloge interne". Que se passe-t-il, donc, durant le Ramadhan au niveau du sommeil ?



**Les beautés de l'islam (2e partie)
L'ignorance ne peut éclipser la beauté et la vérité**



L'importance du sommeil...

Dormir est aussi important que se nourrir ou respirer. Le sommeil est un processus complexe et très dépendant de la bonne synchronisation de "l'horloge interne". Que se passe-t-il, donc, durant le Ramadhan au niveau du sommeil ?



Le rôle du sommeil

Si la science n'a pas encore défini avec précision le rôle du sommeil dans et pour le métabolisme, on sait en revanche que le manque de sommeil peut causer de sérieux et graves dérèglements physiques, pouvant être une cause de létalité.

Le sommeil joue un rôle capital dans la régulation de la température et participe au renforcement des défenses immunitaires, en plus de sa fonction contributive au maintien de la concentration et de la vigilance pendant la journée.

Le sommeil paradoxal est indispensable à l'apprentissage, la mémorisation, l'équilibre psychologique. Un individu privé de sommeil paradoxal risque, par ailleurs, de souffrir de troubles de l'humeur de type dépressif.

L'impact du jeûne sur le sommeil

Voici une dizaine d'années, des médecins ont voulu savoir si les changements de rythme imposés par le ramadan avaient un effet sur le sommeil. Huit jeunes hommes musulmans ont accepté de se prêter à l'expérience des chercheurs. Leur activité cérébrale a été enregistrée au cours de quatre séances de deux nuits consécutives : la première 15 jours avant le ramadan, puis au 11ème jour de ramadan, au 25e jour et enfin 15 jours après la fin du jeûne.

L'analyse des résultats a ainsi pu montrer que le temps d'endormissement/somnolence s'est allongé en période de jeûne et que l'organisation des différentes phases du sommeil s'est modifiée. Le temps global de sommeil a diminué, mais de façon inégale : la proportion de sommeil non paradoxal a augmenté tandis que le temps de sommeil paradoxal (phase de sommeil durant laquelle on rêve) lui, a diminué.

En même temps que ces modifications

du sommeil, des perturbations du rythme circadien de la température (l'organisation du rythme jour/nuit) ont également été observées. Il existe, en effet, des variations cycliques de la température du corps au cours d'une journée, et celles-ci sont décalées de 2 à 3 heures pendant la période de jeûne. Une augmentation de la température corporelle a également été enregistrée la nuit ainsi qu'une diminution de l'amplitude de ces cycles (différence entre la température la plus élevée et la moins élevée).

Les chercheurs ont, donc, conclu que le jeûne modifie les rythmes physiologiques du sommeil et de la température, les deux étant liés, et n'ont pas exclu que l'excitation apportée par la rupture du jeûne le soir venu ne facilite pas le sommeil et contribue à ces décalages de rythmes. Autrement dit, l'ambiance plus festive le soir favorise un coucher plus tardif !

L'horloge biologique

L'horloge interne a été identifiée dans une zone de l'hypothalamus (dans le cerveau). Elle « dirige » l'organisation du rythme jour/nuit (appelé rythme circadien), autrement dit du sommeil et de l'état d'éveil.

Cette horloge biologique interne, commandée également de nombreux rythmes physiologiques, dont celui de la température interne, et biologiques tels que l'hormone de croissance, le cortisol, etc... Autant de fonctions indispensables et nécessaires à la vie.

Il semble que 2 types de facteurs interviennent pour la synchroniser sur 24 heures : la lumière et les facteurs sociaux (travail, horaires de transport). Pour le repas de l'aube, l'horloge interne prend quelques jours pour « se régler, puis se re-régler », se soumettant à la volonté du jeûneur et se « calant » sur le nouveau

rythme.

Les rythmes du sommeil

Une nuit de sommeil s'organise en quatre à cinq cycles de sommeil. Ces cycles débutent par du sommeil lent avec quatre stades, du léger au profond, pour s'achever par du sommeil paradoxal. Chaque cycle dure à peu près 90 minutes, pour faire une bonne nuit de sommeil réparateur il nous faudrait à peu près 7h30 (plus ou moins selon l'horloge de chacun).

1 - Le sommeil lent est le plus réparateur, surtout les phases 3 et 4, c'est-à-dire le sommeil lent moment profond et profond, c'est le moment où il est le plus difficile de réveiller le dormeur, c'est aussi le moment de somnambulisme et de cauchemar nocturne chez les enfants. Il constitue 50% du sommeil chez l'adulte. Le sommeil lent profond est plus prononcé au début de la nuit, ce qui explique que dormir tôt soit plus réparateur que le sommeil en milieu de nuit.

2 - Le sommeil paradoxal est un sommeil qui au niveau électro-physiologique se distingue totalement du sommeil lent ; c'est pendant cette phase que nous faisons certaines associations surprenantes. Ce sommeil est plus important en fin de nuit.

La notion de cycles de sommeil est capitale, c'est la succession du sommeil lent et paradoxal qui apportera le repos et la « recharge de batterie » dont nous avons besoin tous les jours.

Et c'est bien cette interruption des cycles qui nous épuise en un mois de Ramadan estival.

De l'importance de la sieste

"Faites des siestes, Satan n'en fait pas", préconisait déjà le Prophète Mohammed (QSSSL). Bien plus tard, la

science a observé un deuxième pic de somnolence naturelle, qui survient vers 14h et 16 h. Il n'est pas dû à la digestion ou à la chaleur puisqu'on le retrouve chez les personnes habitant en zones froides. C'est le fameux "coup de barre" du début voire du milieu de l'après-midi, beaucoup moins puissant néanmoins que celui du soir.

Dans un monde idéal, tous devraient faire une sieste de 15 à 20 minutes en début d'après-midi, mais pas plus. La productivité s'en trouverait renforcée et la santé s'en porterait mieux. Des entreprises intelligentes l'ont déjà compris et ont mis en place des salles de repos où le salarié peut prendre quelques minutes de vraie pause. Cette sieste est fondamentale pour une meilleure productivité lors de l'après-midi. Un salarié qui s'est isolé et reposé, est forcément plus productif qu'un salarié qui fait semblant de travailler les yeux ouverts sur son ordinateur alors que son esprit est en léthargie totale.

En conclusion

Plus que la vigilance en matière de nutrition, qualité et quantité, le sommeil doit être particulièrement surveillé par les jeûneurs car le corps réclamera tôt ou tard, mais toujours, les heures de sommeil perdues. Le "coup de barre" sera plus marqué, plus se transformera en "coups de barres" plus fréquents et plus rapprochés. Le sommeil sera plus lourd au moment de la sieste, si on la fait, et plus difficile à trouver la nuit, si on en trouve le temps après avoir fait ripaille. Tout au matin, les difficultés au réveil seront de plus en plus ingérables.

Gâteaux farcis aux figues sèches

Ingrédients :
La pâte
 500 g de beurre
 100 g de sucre glace
 4 cuillerées à soupe d'eau de fleurs d'oranger
 1 pincée de sel
La farine selon le mélange
La farce
 400 g des figues sèches
 2 cuillerées à soupe d'eau de fleur d'oranger
 1 cuillerée à soupe de beurre fondu
 1/2 cuillerée à café de cannelle en poudre
 1 pincée de clous de girofle en poudre
 1 jaune d'œuf pour le décor

La farce

Laver les figues sèches et les mettre dans le haut d'un couscoussier, les faire cuire à la vapeur pendant 10 minutes jusqu'à ce qu'elles ramollissent, les couper en dés et les passer au moulin à légumes. Mettre dans un saladier le mélange de figues, la cannelle en poudre, les clous de girofle en poudre, l'eau de fleurs d'oranger, le beurre, bien mélanger, réserver.

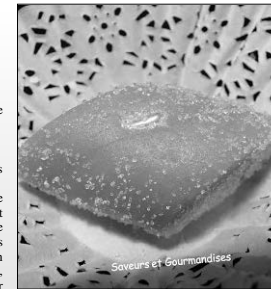
La pâte

Travailler le beurre et le sucre glace jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter le sel et l'eau de fleurs d'oranger en continuant à travailler, incorporer la farine tamisée peu à peu et mélanger bien jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple. Former de cette pâte des boules de la taille d'une orange. Etaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie sur un plan de travail fariné, couper des disques de 7cm de diamètre à l'aide d'un emporte-pièce rond. Mettre 1/2 cuillerée à café de farce sur chaque disque et les recouvrir avec les autres disques, appuyer bien avec les doigts pour sceller les deux disques ensuite prendre un autre emporte-pièce en forme de fleur et découper le gâteau farci, continuer l'opération jusqu'à l'épuisement de pâte et de farce, disposer les fleurs farcies sur une tôle huilée et les badigeonner avec le jaune d'œuf. Faire cuire dans un four pas trop chaud.



Losanges en pâte d'amande

Ingrédients :
 500 g d'amandes
 250 g de sucre glace
 1/2 cuillerée à café de gomme arabique en poudre
 1/2 verre à thé d'eau de fleurs d'oranger
Colorant rouge
Préparation :
 Emonder les amandes, les égoutter, les incorporer au sucre glace. Moudre les amandes, ajouter la gomme arabique en poudre, l'eau de fleurs d'oranger, le colorant rouge, malaxer bien jusqu'à obtention d'une pâte homogène. Former de cette pâte des petites boules. Poser ces boules dans des moules en forme de losange. Presser un peu avec les mains, retirer, les mettre dans des caissettes, continuer l'opération jusqu'à épuisement de la pâte.



Mchewek

Ingrédients :
 500 g d'amandes
 500 g d'amandes pour la réfutation
 200 g de sucre glace
 200 g de sucre semoule
 50 g de beurre fondu
 2 jaunes d'œuf
 2 blancs d'œuf
 1/4 verre à thé d'eau de fleur d'oranger
 Un peu de gomme arabique
 Une boîte de fruits confits pour la garniture

Préparation :

Emonder 500 g d'amandes, les peler, les faire griller dans une poêle et les hacher grossièrement. Emonder 500 g d'amandes, peler et essayer, les incorporer avec le sucre glace et le sucre semoule. Moudre les amandes. Mettre les amandes mouluées dans une jatte, ajouter le beurre fondu, l'eau de fleurs d'oranger, la gomme arabique, les jaunes d'œuf, pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Façonner avec cette pâte des petites boules de la taille de petit abricot, tremper dans les blancs d'œufs ensuite mettre dans les amandes hachées, faire des trous au centre de chaque boule, les disposer sur une tôle huilée. Faire cuire dans un four moyennement chaud, mettre un fruit confit pour garnir.



Biscuits aux cacahuètes

Ingrédients :

La pâte
 250 g de beurre
 1/2 litre de lait
 1/2 verre à thé sucre en poudre
 La farine selon le mélange
La farce
 1 kg de cacahuètes
 250 g de sucre en poudre
 1 verre à thé de beurre fondu
 2 cuillerées à soupe de fleur d'oranger
 1 œuf

Garniture

Chocolat vermicelle coloré

1 jaune d'œuf

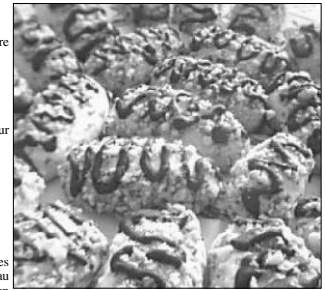
Préparation

La farce

Faire griller les cacahuètes dans une poêle avec leur peau jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées, les incorporer avec le sucre en poudre, les passer au hache-viande 3 fois, ajouter à ce mélange l'eau de fleur d'oranger, le beurre fondu, l'œuf, mélanger bien jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Former de cette pâte des bâtonnets d'une vingtaine de centimètre de long.

La pâte

Travailler le sucre en poudre et le beurre jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter le lait, bien mélanger, ajouter la farine tamisée jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène, malaxer avec la paume des mains pendant une demi-heure jusqu'à ce que la pâte soit souple. Diviser la pâte en des boules. Etaler chaque boule avec un rouleau à pâtisserie en abaissant de 2mm d'épaisseur (il faut obtenir des feuilles de pâte très fines), déposer le bâtonnet de farce sur la pointe de feuille de pâte, enrouler la feuille sur la farce comme un cigare, appuyer avec les doigts sur la partie supérieure, couper des rectangles de 2 cm de long à l'aide d'un couteau de pomme de terre dentelé, les disposer au fur et à mesure sur une tôle huilée, badigeonner chaque gâteau avec le jaune d'œuf, les saupoudrer avec le chocolat vermicelle coloré. Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient bien cuits.



Biscuits à la pâte d'amande

Ingrédients :

La farce
 250 g de poudre d'amande
 250 g de sucre glace
 2 blancs d'œuf
 1/4 cuillerée à café de cannelle en poudre

Un peu de gomme arabique
 1 cuillerée à soupe d'eau de fleurs d'oranger
Colorant jaune

La pâte

125 g de beurre
 50 g de sucre glace
 1 verre à thé d'eau de fleurs d'oranger
 La farine selon le mélange

Chocolat vermicelle coloré pour la décoration

Préparation :

Travailler la poudre d'amandes, le sucre glace, les blancs d'œuf, la cannelle, la gomme arabique, l'eau de fleurs d'oranger, un peu de colorant jaune, mélanger bien jusqu'à obtention d'une pâte homogène. Former de cette pâte des petits boudins de 1,5 cm d'épaisseur et 3 cm de long.

La pâte

Travailler le beurre et le sucre glace jusqu'à l'obtention d'un mélange crémeux, ajouter l'eau de fleurs d'oranger, bien mélanger, incorporer la farine tamisée peu à peu, pétrir jusqu'à atteindre la consistance d'une pâte à pain, malaxer fortement pendant 20 minutes jusqu'à obtenir une pâte souple. Former de cette pâte des boules de la taille d'une orange. Etaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie sur un plan de travail fariné, la feuilletter jusqu'à obtenir une feuille très fine, couper à l'aide d'un coupe-pâte des rectangles de 5 cm de long et 3 cm de large, placer les boudins de pâte d'amande sur chaque rectangle, plier de manière à recouvrir les boudins, faire deux fentes en haut de chaque gâteau à l'aide d'un couteau et lui donner la forme d'une fleur, continuer l'opération jusqu'à l'épuisement de la pâte et de farce, les disposer sur une tôle huilée, les décorer avec le chocolat vermicelle coloré. Faire cuire dans un four moyennement chaud.



Les beautés de l'islam (2e partie) : Paix, amour et respect, nos vraies valeurs

4. L'islam nous apporte la véritable paix intérieure

Les mots islam, musulman (musulman) et salaam (paix) proviennent tous du mot-racine arabe « sa-la-ma », qui signifie paix et sécurité. Quand une personne se soumet entièrement à la volonté de Dieu, elle ressent un profond sentiment de paix et de sécurité. Le terme salaam comprend plus que le sens de tranquillité ou de calme; il englobe les concepts de sécurité et de soumission. Et le mot islam, dans sa signification complète, signifie la soumission au Dieu unique qui nous apporte sécurité, paix et harmonie. Telle est la paix véritable. Les musulmans se saluent, entre eux, en disant « assalamou 'alaikoum », mots arabes qui signifient « puisse Dieu t'accorder protection et paix ». Cette salutation, en arabe, fait en sorte que les musulmans se sentent entre amis et non en présence d'étrangers. Elle fait sentir aux musulmans qu'ils forment une communauté mondiale ne connaissant pas de barrières tribales ou nationalistes et liée par la paix et l'unité.

« Et ceux qui auront cru et accompli de bonnes œuvres, on les fera entrer dans les jardins sous lesquels coulent des rivières, où ils demeureront éternellement par la permission de leur Seigneur. Et là, leur salutation, [entre eux], sera : Paix ! » (Coran 14:23)

5. L'islam nous permet de mieux connaître Dieu

Le premier principe de l'islam est la croyance en un Dieu unique et tout le Coran est dédié à cette vérité. Ce livre divin nous parle de Dieu et de Son essence, de Ses noms, de Ses attributs et de Ses actions. La prière nous permet de nous connecter à Dieu, mais connaître et comprendre les Noms et Attributs de Dieu est un privilège que nous accorde l'islam. Ceux et celles qui ne font pas vraiment d'effort pour connaître Dieu ont souvent de la difficulté à donner un sens à leur existence. Le musulman est encouragé à nourrir sa conscience de Dieu et à se montrer reconnaissant envers Lui. Il peut le faire, entre autres, en cherchant à comprendre les Noms et Attributs de Dieu et en méditant sur leur signification. Et, ce faisant, il apprend à mieux connaître son Créateur.

« Dieu ! Point de divinité à part Lui ! Et Il possède les plus beaux noms. » (Coran 20:8)

« C'est à Dieu qu'appartiennent les plus beaux noms. Invoquez-Le par ces noms. Et éloignez-vous de ceux



qui profanent Ses noms... » (Coran 7:180)

6. L'islam nous apprend à protéger l'environnement

Du point de vue de l'islam, les êtres humains sont les gardiens de la terre et de tout ce qu'elle contient, incluant la faune, la flore, les océans et les cours d'eau, de même que les déserts et les terres fertiles. Dieu nous a fourni tout ce dont nous avons besoin pour survivre et nous épanouir, mais nous sommes dans l'obligation de prendre soin de ce qu'Il nous a donné et de protéger les ressources pour les générations futures.

En 1986, le prince Phillip, qui était alors président du Fonds mondial pour la nature (WWF), a invité les leaders des cinq grandes religions mondiales à une rencontre à Assise (Italie). Ils se rencontrèrent et se demandèrent de quelle façon les religions pouvaient contribuer à sauver les ressources naturelles. Ce qui suit est un extrait de la déclaration faite par la délégation musulmane :

« Les musulmans disent que l'islam constitue le chemin du milieu et que nous devons répondre de la façon dont nous aurons marché sur ce chemin et de la façon dont nous aurons gardé l'équilibre et l'harmonie au sein de la création qui nous entoure. »

Ce sont ces valeurs qui amenèrent Mohammed, le prophète de l'islam, à dire : « Quiconque plante un arbre et s'en occupe assidûment jusqu'à ce qu'il atteigne la maturité et produise

des fruits sera rétribué pour cette action. »

Pour toutes ces raisons, les musulmans considèrent qu'ils ont une responsabilité envers le monde et l'environnement, qui sont des créations d'Allah.

Contrairement à d'autres religions, les musulmans n'ont pas de fête particulière au cours de laquelle ils remercient Dieu pour leurs récoltes ou pour les ressources à leur disposition. Car ils remercient Allah régulièrement pour Sa création.

7. L'islam, c'est le respect

Un autre aspect remarquable de l'islam est son respect pour l'humanité et pour l'univers dans lequel nous vivons. L'islam affirme clairement qu'il est de la responsabilité de chaque membre de la race humaine de traiter la création avec respect, honneur et dignité. Celui qui mérite le plus d'être respecté est, d'abord et avant tout, le Créateur Lui-même. Et, bien sûr, le respect envers Lui commence par le respect et l'obéissance envers Ses commandements. Le respect total pour Dieu fait en sorte que les normes élevées de moralité et les manières qui les accompagnent pénètrent toutes les sphères de nos vies et de la vie des gens qui nous entourent. Parce que l'islam établit un lien étroit entre le respect et la paix, l'amour et la compassion, il met nécessairement l'accent sur le respect de l'honneur, de la réputation et de l'intimité des autres. Le respect implique de rester éloigné des péchés majeurs que sont la médi-

sance, le mensonge, la calomnie et les ragots et d'éviter, donc, ces péchés qui sèment la discorde, parmi les gens, et qui mènent à la destruction.

Le respect inclut également le fait d'aimer, pour ses frères et sœurs en islam, ce qu'on aime pour soi-même. Il implique de traiter les autres comme on souhaite être traité et comme on espère que Dieu nous traitera – avec compassion, amour et miséricorde. Les péchés majeurs érigent une barrière entre les gens et la miséricorde de Dieu et sont la source de tous les tourments, les malheurs et le mal, autant ici-bas que dans l'au-delà. Dieu nous enjoint de rester éloignés du péché et de combattre ces inclinations, en nous, qui nous poussent à notre propre destruction. Nous vivons à une époque où les gens exigent souvent le respect de la part des autres, sans toujours respecter eux-mêmes ceux qui les entourent. Une des beautés de l'islam est qu'il nous permet de retrouver le respect que nous avons perdu en nous soumettant sans réserve à la volonté de Dieu. Mais si nous ne comprenons pas pourquoi nous nous soumettons à la volonté de Dieu et comment nous devons le faire, nous ne pouvons retrouver ce respect qui nous manque et que nous souhaitons. Dieu nous rappelle, dans le Coran, que la seule raison d'être de notre existence consiste à L'adorer de manière exclusive :

« Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. » (Coran 51:56)

LE TEMPS D'UNE EXPOSITION PHOTOS

La ville de Constantine s'invite au Parlement européen

Constantine s'est invitée mercredi au Parlement européen à Bruxelles le temps d'une exposition photos qui a mis en avant la richesse architecturale de cette vieille ville, ses ponts suspendus, ses vieux métiers d'artisanat et les coutumes de la population de l'ancienne Cirta, consacrée en 2015, capitale de la culture arabe.

Organisée par la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb au Parlement européen (DMAG), cette exposition intitulée "Constantine, regards croisés, patrimoine et culture", a été réalisée par un groupe de photographes, algériens et européens, qui ont immortalisé les merveilles de la ville du vieux rocher.

Lancée en 2014 à Constantine par la délégation de l'UE en Algérie dans le cadre de la 2ème édition de la résidence euro-algérienne des photographes, cette initiative visait à mettre en place une exposition photo itinérante et un livre d'art sur la ville de Constantine qui a été présenté à l'occasion de l'exposition.

Ce projet réalisé grâce à la collaboration entre artistes algériens et européens "traduit le succès d'un dialogue interculturel", a affirmé la vice-présidente de la DMAG, l'eurodéputée française, Tokia Saifi lors de ce vernissage.

Elle a, ainsi, plaidé pour "le renforcement des instruments de coopération et la promotion davantage du dia-



logue interculturel" pour ouvrir le champ à d'autres collaborations.

De son côté, l'ambassadeur, chef de la délégation de l'UE en Algérie, Marek Skolil a estimé que cette œuvre collective réalisée par 10 photographes algériens et 10 autres européens, visait à "stimuler l'échange artistique entre artistes algériens et européens" et à "jeter des ponts entre cultures".

L'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani a salué le "magnifique travail artistique" accompli par le groupe de photographes, algériens et européens, qui ont "croisé les regards" pour réaliser "ces photos qui saisissent et capturent la réalité d'une ville à l'histoire trois fois millénaire".

Il a ainsi rendu hommage à tous ceux qui ont contribué à cette œuvre pour montrer "les multiples facettes" de l'ancienne Cirta, ainsi que l'influence

de beaucoup de civilisations ottomane, phénicienne et arabo-islamique sur cette ville de culture et d'histoire.

Les photos exposés, fruits d'une collaboration entre l'Algérie et l'Europe, permettent de confronter les regards d'artistes de nationalité divers sur la ville de Constantine au riche patrimoine culturel et historique.

"Mon travail artistique s'est focalisé sur quelques détails d'une fresque au Palais Ahmed Bey retraçant le périple du Bey Ahmed de Constantine vers les lieux Saints de l'Islam pour accomplir son devoir", a expliqué Fatima Chafaa qui participe à l'exposition.

De ses déambulations à travers les ruelles du centre historique de la Souika, le photographe Salim Gora a capturé l'image d'un artisan dinandier, farouche gardien des traditions

locales, décidé à préserver ce vieux métier menacé de disparition.

"Dans mes promenades photographiques, j'ai sans cesse croisé les habitants de Constantine, chaleureux et amicaux. Ces gens-là ont déterminé ma deuxième préoccupation : les rencontrer à travers l'image dans le contexte de leur ville, de leurs métiers, de leur quotidien", a indiqué le photographe croate, Hrvoje Rukavina présent à l'exposition à Bruxelles.

Par ailleurs, le film "Algérie vue du ciel" de Yann Arthus Bertrand et Yazid Tizi a été projeté en marge de cette exposition, révélant au public du Parlement européen, un territoire aux paysages à couper le souffle et un spectacle éblouissant.

EXPOSITION SONORE À ALGER

« Du Makam à la Nouba »

Une exposition sonore se tient actuellement à Alger. Nommée « Du Makam à la Nouba », elle revient sur 4 siècles d'archives du patrimoine musical algérien.

Suite de l'exposition de « De l'Aswat à la Nouba », réal-

isée dans le cadre de Constantine, capitale arabe de la culture, « Du Makam à la Nouba » est un voyage musical à travers le temps, qui se tient actuellement au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Les Annassers).

Plus de 4 heures de documents audiovisuels et vidéos interactives ont ainsi été réunis afin de relater l'évolution de la musique algérienne et la musique arabe. Le visiteur est ainsi équipé d'un audio-guide interactif pour suivre

un parcours dédié.

De Warda à Faïrouz à Rabah Deriassa, c'est ainsi des centaines de documents rarement mis en avant publiquement qui sont donnés à voir jusqu'au 17 septembre 2016.

Notez que l'exposition, dont l'entrée est libre, vous accueillera durant Ramadan de 22h00 à 00 h, et de 10h à 18h en juillet, août et septembre.

AGÉ DE 83 ANS

Le réalisateur Mohamed Slim Riad est décédé

Le réalisateur algérien Mohamed Slim Riad est décédé à Narbonne (Sud de la France) à l'âge de 83 ans, a-t-on appris auprès de l'Association culturelle et cinématographique Lumières.

Citant la fille du défunt, le président de l'association,

Amar Rabia, a indiqué que Mohamed Slim Riad a été inhumé mercredi à Narbonne où il est décédé lundi dernier.

Né en 1933 à Bousmail (Tipaza), le défunt a entamé sa carrière en tant que photographe. Ses débuts dans le cinéma

remontent aux années 1960, période au cours de laquelle il avait réalisé une dizaine de courts métrages avant de se consacrer, dans les années 1970, aux longs métrages. Slim Riad est surtout connu pour être le réalisateur "La Voie" (1968), "Vent du sud" (1975), "Autopsie d'un com-

plot" (1978) et Hassan Taxi (1982), entre autres.

Militant dans les rangs du Front de Libération nationale (FLN) pendant la Guerre de libération nationale, précisément au sein de la Fédération France du FLN, il a été emprisonné pendant

plusieurs années en France avant d'être transféré dans des prisons en Algérie.

Après l'Indépendance, Mohamed Slim Riad avait notamment dirigé le Centre algérien de l'industrie et du cinéma (CAIC) et était membre de l'association Lumières.

MIDI

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT
DU LOGEMENT - AADL

DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST

Siège social : 416 logements AADL Gué de Constantine - Alger

N° IDENTIFICATION FISCALE : 000016001405697

Programme des 230 000 logements location-vente

Marché N°03/16 du 13/01/2016

Portant sur l'Etude (logements, locaux de service et VRD) et réalisation des 600 Logements location-vente en tous corps d'état (TCE) avec locaux à usage commercial, professionnel et conciergeries à Bordj El Bahri, Wilaya d'Alger

2^{ème} MISE EN DEMEURE

- Vu le marché N°03/16 du 13/01/2016 conclu avec l'entreprise GROUPEMENT TRUVA, relatif aux Etudes (logements, locaux de service et VRD) et réalisation des 600 Logements location-vente en tous corps d'état (TCE) avec locaux à usage commercial, professionnel et conciergeries à Bordj El Bahri, Wilaya d'Alger, pour un délai de vingt-quatre (24) mois.

- Vu l'Ordre de Service N°01 du 13/01/2016, prescrivant le démarrage des travaux, notifié à l'entreprise en date du 13/01/2016.
- Vu le retard enregistré dans la finalisation des études techniques, « plan de masse, esquisse, APD et exécution ».
- Vu le retard enregistré dans l'installation de chantier, à savoir : Clôture du site – base vie – bureaux – centrale à béton – grue – atelier de ferrailage, jeux de coffrage.
- Vu l'absence totale de l'entreprise sur site et le retard dans le démarrage des travaux.
- Considérant la 1^{ère} mise en demeure réf: 254/DRAE/AADL/2016 du 02/06/2016, notifiée à l'entreprise par voie de Huissier de justice en date du 05/06/2016, restée sans suite.
- Vu le procès-verbal de constat établi par l'huissier de justice en date du 02/06/2016 confirmant l'absence totale de l'entreprise et le non démarrage des travaux.
- Considérant la 1^{ère} mise en demeure publiée sur le quotidien « *المساء* - réf 420 449 » du 18/06/2016 et notifiée à l'entreprise par lettre recommandée, restée sans suite.
- Vu le procès-verbal de constat établi par l'huissier de justice en date du 27/06/2016 confirmant l'absence totale de l'entreprise sur site et qu'aucune mesure n'a été prise après notification de la 1^{ère} mise en demeure.
- Vu qu'aucun moyen humain et matériel n'est mis à la disposition du projet, par l'entreprise.

L'entreprise GROUPEMENT TRUVA, représentée par ses mandataires Mr DUJAR DOGAN et Mr CHIBANE SOFIANE, faisant éléction domicile à BOIS DES CARS II, N° 88 DELY IBRAHIM ALGER.

EST MISE EN DEMEURE DE:

- Mettre à la disposition du projet tous les moyens nécessaires pour la concrétisation du lancement effectif de ce projet: **Humains**: encadrement et effectif productif.

Matériels: Clôture du site – base vie – bureaux – centrale à béton – grue – atelier de ferrailage, jeux de coffrage.

Un délai de huit (08) jours à compter de la première date de publication de la présente mise en demeure est accordé à votre entreprise pour y remédier. Passé ce délai, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement procédera à la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

Midi Libre n° 2825 - Samedi 2 juillet 2016 - Anep - 422 106

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public la direction des travaux publics de la Wilaya de Bordj Bou Arreridj NIF N° 408015000034098 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offre restreint publié dans les quotidiens ECHOUROUK et MIDI LIBRE le 04/06/2016, relatif à:

N°	Intitulé du Projet	EURL	NIF de L'entreprise	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai de réalisation	Note offre technique	Classement
01	Construction et aménagement d'une double trémie à l'intersection du CW 42/RN05 boulevard Houari Boumediene -centre ville de bordj bou Arreridj (lot ;Jet d'eau diamètre 15m)	DYNAMIC FONTAINE	000309080438884	16 818 837.45DA	60 JOURS	78	01

-Les soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. et leur communiquer ces résultats par écrit.

-Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés de la wilaya.

-Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant

EQUIPE NATIONALE OLYMPIQUE, FIN DU 1er CYCLE DE PRÉPARATION À TIKJDA

Des satisfactions pour Schurmann

Après une vingtaine de jours de préparation à Tikjda, le sélectionneur national Pierre-André Schurmann s'est déclaré "satisfait" du stage de Tikjda qui a pris fin mercredi et tire encore des enseignements.

PAR MOURAD SALHI

Les Verts sous la houlette de l'entraîneur suisse Pierre-André Schurmann ont bouclé mercredi dernier leur premier cycle de préparation à Tikjda, en vue des prochains Jeux Olympiques de Rio, prévus du 3 au 20 août prochain. Le premier responsable à la barre technique des Verts s'est dit satisfait de cette étape de préparation effectuée sur les hauteurs de Djurdjura. Le technicien suisse a, certainement, tiré des enseignements après une vingtaine de jours de préparation intense. "C'est une première étape de préparation très réussie. Malgré qu'elle coïncide avec le mois de Ramadhan, la préparation s'est déroulée dans de parfaites conditions. Nous avons bien profité de cette période pour travailler tous les aspects, notamment l'aspect physique des joueurs. Les joueurs ont bien répondu à la charge de travail et ils se sont donnés à fond pendant toute cette période. Dans l'ensemble, je dirai que c'est une excellente étape de préparation, en attendant le reste de la préparation avant la compétition officielle", a indiqué Schurmann qui confirme que "son groupe sera prêt pour le prochain rendez-vous à Rio".

Le premier responsable à la barre technique des Verts, Pierre-André Schurmann a libéré ses poulains mercredi afin qu'ils puissent passer l'Aïd auprès de leurs familles respectives. Le technicien suisse leur a donné rendez-vous pour le 8 juillet prochain pour reprendre les entraînements au Centre technique de Sidi Moussa. Les coéquipiers du portier Abdelkader



Salhi vont profiter de cette période pour se reposer et recharger les batteries. "Nous avons travaillé d'arrache-pied. Un riche programme a été mis en place par le staff technique et respecté à la lettre par l'ensemble des joueurs. Le stage s'est déroulé dans de parfaites conditions à Tikjda. A ce rythme de préparation, le groupe sera prêt pour les prochains Jeux Olympiques de Rio. Il reste encore suffisamment de temps à profiter pour s'armer tel qu'il se doit sur tous les plans", a indiqué d son côté l'attaquant de la JS Kabylie Mohamed Benkhabla.

Au menu des Verts, un deuxième rassemblement au Centre technique de Sidi Moussa à partir du 8 juillet prochain. Les coéquipiers de Houari Ferhani disputeront deux matchs amicaux contre la sélection d'Irak concernée aussi par les JO, les 13 et 17 juillet. Un test révélateur pour les hommes de Schurmann en prévision de grand rendez-vous planétaire de Rio. Les Algériens se rendront le 19 du même mois en Suisse pour un dernier regroupement où ils joueront deux autres rencontres amicales face à des adversaires à désigner. La sélection algérienne, vice-championne

d'Afrique de la catégorie, a déjà disputé trois rencontres amicales dans le cadre de sa préparation pour les JO soldées par des défaites face respectivement à la Palestine (1-0) à Alger et la Corée du Sud (2-0 et 3-0 à Séoul). Lors des Jeux Olympiques, les Algériens ont hérité d'un groupe difficile composé des sélections de L'Argentine, du Portugal et du Honduras. Des gros calibres qui exigent une préparation spécifique et des efforts supplémentaires. L'Algérie, qui retrouve les Jeux Olympiques après 36 ans d'absence, doit puiser dans ses ressources nécessaires pour espérer faire une bonne figure.

26 joueurs étaient concernés par ce premier rassemblement de la dernière phase des préparatifs des Olympiades, parmi eux Haris Belkebla du FC Tours en France, retenu pour la première fois, ainsi que quatre éléments de plus de 23 ans, à savoir Demmou, Bendebka, Hammar et Merbah, à qui s'ajoute également Benrahma qui vient remplacer Ferhat suspendu à vie par la Fédération algérienne de football.

M. S.

JEUX OLYMPIQUES-2016

L'Algérien Taoufik Makhloufi sera aligné sur le 1.500 m (FAA)

Le champion olympique algérien du 1.500 m, Taoufik Makhloufi, défendra son titre à Rio (5-21 août), a indiqué jeudi la cellule de communication de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

"Le champion olympique en titre du 1500 m Taoufik Makhloufi sera bel et bien aux Jeux olympiques de Rio pour défendre son titre sur le 1.500 m, contrairement à ce qui a été rapporté, par erreur, sur notre site www.faa.dz", a rectifié la même source.

Le site de la fédération avait rapporté que Makhloufi sera aligné sur le 800 m à Rio, une spécialité à laquelle il devait participer aux championnats d'Afrique.

Outre Makhloufi qui sera le seul Algérien à courir le 1.500 m, dix autres athlètes sont déjà qualifiés pour les JO-2016 (9 messieurs et 2 dames), et le nombre pourrait augmenter, puisque le dernier délai pour réaliser les minima a été fixé au 10 juillet prochain. La FAA vise la qualification de "16 à 18" athlètes, rappelle-t-on.

Les onze Algériens qualifiés pour Rio :

Taoufik Makhloufi (1.500 m), Larbi Bouraâda (décathlon), El Hadi Laâmeche et Hakim Saâdi (marathon), Amine Belfarar (800 m), Ali Messaoudi, Hicham Bouchicha, Abdelhamid Zerrifi et Billel Tabti (3.000 m steeple) chez les messieurs, ainsi que les marathoniennes Souad Aït Salem et Kenza Dahmani chez les dames.

Ould Ali réaffirme son soutien aux Fédérations des sports traditionnels et sports aériens

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a réaffirmé le soutien de son département aux Fédérations algériennes de sports traditionnels et de sports aériens, deux disciplines "largement prisées" par les jeunes, a indiqué jeudi le ministre (MJS).

Lors de la rencontre qu'il a eue avec des responsables de ces fédérations, le ministre a mis en avant le rôle que doivent jouer ces deux instances

notamment dans la promotion de l'Algérie sur le plan touristique, selon un communiqué du MJS.

Après avoir été attentif à l'exposé des responsables de la Fédération nationale de sports traditionnels et celle de sports aériens, sur l'état des disciplines qu'ils gèrent, leurs perspectives de développement, mais aussi les contraintes rencontrées sur le terrain, M. Ould Ali a réitéré la volonté de son département d'ac-

compagner ces deux fédérations.

Il a aussi exprimé son soutien à la Fédération des sports aériens dans sa volonté de réglementer la pratique de ces disciplines, tout en relevant que l'exécution des sports aériens doit être sécurisée sur des sites homologués conformément aux normes internationales. A cet effet, le ministre a instruit ses services pour veiller à la mise en place d'une démarche cohérente et concertée

avec les autres secteurs. El Hadi Ould Ali "a également salué le travail fourni par la Fédération de sports traditionnels dans la préservation et la sauvegarde de ce patrimoine très riche, exprimant son soutien à l'élaboration du fichier national des sports traditionnels en Algérie et l'invitant à saisir l'occasion offerte par les Centres de vacances du secteur pour partager cette richesse et ce savoir-faire", conclut le texte.



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recruté pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et de management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché. Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché. Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes. Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Force de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger. <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers) Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités... Prospecter, développer et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce international Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu de travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger
<p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans 	<p>Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales Coordonner les relations de la société de gardiennage Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail S'assurer de la mise en application des mesures de prévention <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. disponible 	<p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recruté pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, Suivre les facturations, le recouvrement, Assurer le reporting mensuel/budget, Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite, Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation, Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.
<p>Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploi Partner recruté pour - Red FabriQ - UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 			

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

BEAUTÉ DE CHEVEUX

Savoir utiliser la laque

La laque n'a pas son pareil pour fixer en souplesse la coiffure. Pourtant, on ne sait pas toujours en faire bon usage. Une coiffeuse diplômée nous explique comment bien l'appliquer pour donner du maintien à la chevelure sans faire de paquet.

Comment utiliser la laque à cheveux ?

La laque est un produit de finition. Il faut l'appliquer sur cheveux secs à trente centimètres de la chevelure pour ne pas la cartonner.

Peut-on fixer une mèche rebelle avec de la laque ?

A défaut d'un produit coiffant spécialement prévu à cet effet, comme un spray ou un gel, c'est possible d'utiliser la laque pour fixer une mèche rebelle, mais il ne faut pas perdre de vue que c'est avant tout un produit de finition.

Quels soins doit-on apporter à des cheveux qui sont

souvent laqués ?

Si elle a été bien appliquée, le surplus de laque doit partir au brossage. Cependant, rien ne vaut un bon shampooing. Des cheveux qui sont souvent laqués doivent être lavés trois fois par semaine en moyenne. Ils doivent également être brossés tous les soirs pour éliminer les résidus.

Est-ce que la laque abîme les cheveux ?

Non. Elle est composée d'ingrédients qui ne sensibilisent pas le cheveu. Cependant, si on en met trop, il peut apparaître un léger film de résine qui ressemble à des pellicules mais qui devrait partir au brossage. Il faut également bien choisir sa laque en fonction de sa nature de cheveux.

Si on en a trop mis, comment faire ?

Il faut d'abord la laisser sécher puis retirer le surplus avec une brosse. Si vraiment vous avez les cheveux cartonnés, il n'y a pas d'autre solution que de faire un shampooing et recommencer la coiffure.



ENTRETIEN D'UNE HOTTE DE CUISINE

Comment nettoyer une hotte

Avant toute intervention et pour effectuer l'opération de nettoyage sur votre hotte, coupez son alimentation.

Comment procéder ?

Sur certains modèles d'une hotte, plusieurs types de matériaux sont présents par ex. verre et inox. Pour nettoyer le corps de votre hotte, quel que soit le matériau, optez pour une éponge douce et un produit dégraissant. Surtout n'utilisez pas d'éponge abrasive ou de brosse à poils durs qui altéreraient le verre ou l'inox.

Le filtre à graisse métallique

Plus les filtres à graisse sont saturés, plus votre hotte est inefficace.

Certaines hottes vous informent, via un témoin, qu'il est temps de les nettoyer. Si votre hotte n'est pas équipée d'un témoin de salissure de filtre à graisse, nous vous conseillons de les laver tous les 2 mois. Reportez-vous à votre notice pour les instructions de démontage.

Si vous les lavez à la main, laissez-les tremper dans l'eau chaude avec du liquide

vaisselle. Brossez-les et rincez-les abondamment. Séchez-les avant de les remettre en place.

Le filtre à charbon

Dans le cas où vous utilisez votre hotte en version recyclage, vous devez changer votre filtre à charbon, ce dernier ne se lave pas. Changez-le tous les 3 mois. La référence du filtre à charbon qui convient à votre hotte est notée sur sa plaque signalétique. Notez la date du changement des filtres.

Changer l'ampoule

Avant de changer une ampoule, attendez qu'elle refroidisse pour ne pas vous brûler.

La puissance de l'ampoule que vous devez remplacer est inscrite sur la plaque signalétique de votre hotte.

En fonction du modèle de votre hotte, vous devez dévisser un cache ou enlever le filtre métallique pour accéder à l'ampoule.

Trucs et astuces

Optimiser l'usage d'un pinceau neuf



Faites tremper le pinceau tout neuf dans de l'eau avant la première utilisation. Ses poils resteront bien fixés et éviteront de se déposer dans le pot ou sur le mur.

Raviver les pinceaux desséchés



Faites-les bouillir dans une casserole de vinaigre. Laissez bouillir le temps que les poils de vos pinceaux reprennent leur souplesse initiale.

Conservier les bidons de peinture



Une peau peut se former entre le niveau de peinture et le haut du bidon. Pour y pallier, borde la surface tout autour du bidon avec du papier aluminium.

Protéger les carreaux de la peinture



Si vous ne disposez pas de ruban adhésif pour protéger vos fenêtres de la peinture, remplacez-le par un oignon ! Coupez votre oignon en deux, puis passez le tout autour des bords de vos fenêtres. O. A.

Mots Fléchés N°3007

fourre-tout sonnant joliment	bureau de notaire alimentés	bourricot traiet	honorée	destination presque parfait	caprice moulu	unité de bucheron pas très maline
perplé- sité jour de semaine			long discours soudée		artiste célèbre dessé- ché	
attra- paient oignon		héros d'épopée commen- cer	épelée inclinai- son		cri du blessé provi- sions	
grosse chandelle passage de navire			envivrer voleuse à plumes	point de vue alour- dissons		bien nettoyée
verque	à peine chauffée fourrures		invoqui pilote de sulk		coquille d'oursin manière habile	courses d'obsta- cles
dévoué poudre abrasive erreurs morales			fus dans la lune stries	épau- lards mettre en rogne		titane de formule patrie d' Abraham
surveil- lants dessin mural		brèves liaisons mère de daquet				saint de Bigorre de même
quérés genre de balance		venteux bon coup de dent		lieu sûr commo- des	renfort	
restauro- nant de militaire	remis au diamètre d'accord		mince faïence autre- ment dit		soche cubique	païs réputé neutre
ville de Mélané- sie distendit		qoulu beau début			déqri- ngolé silence !	
mono- lithe funéraire		pâte à astiquer douleur		descente directe symbole d'argent	cave viticole très réaliste	
		posses- sif		orqanes à dilater pour rire		point de la rose

SUDOKU	N°3007	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3006
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

3	2					6	3	5	7	2	8	9	1	4	• A • L • C • C • I • D • C O B L I G A T I O N • E R E • R E P A R A T I O N S • L F A G O T E R A S • A I D E • C A S E N T • I N T R U S P A L U • A R A F A T • P T • D • C A G E S • G E R E E R A N C I E • T R E S O R • • B A I S S E R A S • G E L B R I O S • L E V • O N Z E • A N N E A U • I S S U • S A N S • L I C E • S E R G E • T • A L L U R E • R E E R B E R G E • B I G L A • N • • A I • O R N A I • H E P E D I T E R A • R E F U S E • O D E R • T S A R I N E S F U I R • C I E • A L I S E • T • A P H O R I S M E • S D E F I • A N A R • E R R E • S I S E S • C E P E • A L
4		3	6	1		4	1	9	5	3	6	7	2	8	
2	6		5	9		8	2	7	4	9	1	5	3	6	
	1		7		5	9	7	3	1	8	4	2	6	5	
6				8		5	8	6	9	7	2	3	4	1	
4		3		1		1	4	2	6	5	3	8	9	7	
	1	9		8	2	3	5	1	8	4	9	6	7	2	
9	5	8		6		7	9	4	2	6	5	1	8	3	
		1	4			2	6	8	3	1	7	4	5	9	

La banquise arctique atteint son 4^e point le plus bas jamais enregistré

La fonte des glaces s'illustre de manière dramatique en océan arctique, c'est la quatrième fois depuis que la Nasa a débuté ses observations depuis l'espace de cet océan que l'étendue minimale de glace atteint un niveau aussi bas.



Un triste chiffre qui illustre parfaitement la nécessité d'aboutir à un accord concret et durable lors de la COP 21.

Les données obtenues par des satellites puis traitées par la Nasa indiquent qu'à la fin de l'été 2015, la banquise arctique a atteint son quatrième point le plus bas jamais enregistré. La couverture glaciaire de la mer d'Arctique est constituée principalement d'eau de mer gelée, qui réfléchit l'énergie solaire vers l'espace, lorsqu'elle fond, cette

énergie est absorbée par l'océan qui se réchauffe.

Une banquise arctique en baisse constante

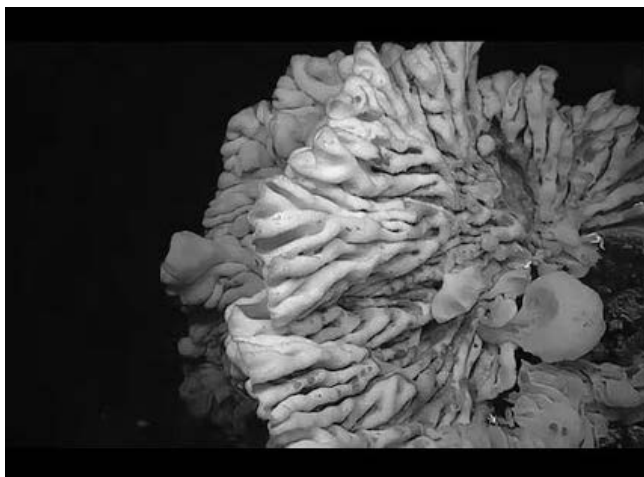
La Nasa affirme que depuis la fin des années 70, la taille de la banquise arctique est en baisse constante, bien entendu, la taille de cette banquise dépend inévitablement de la saison et c'est au début de

l'automne qu'elle atteint son étendue minimale. Le 11 septembre dernier, la Nasa et le Ice Data Center sont arrivés à la conclusion que l'étendue minimale de la banquise arctique était d'environ 4,40 millions de kilomètres carrés cette année, c'est-à-dire environ 1,81 million de kilomètres carrés en dessous de la moyenne des années 1981 — 2010 à la même époque. Un

chiffre impressionnant quand on sait que Walt Meier, scientifique pour la Nasa affirme qu'"on n'a pas vu d'événements météorologiques majeurs ou un motif de temps persistant (des dépressions qui fragiliseraient la banquise par exemple) dans l'Arctique cet été, qui aurait pu contribuer à descendre la mesure inférieure, comme cela arrive souvent".

Cette fonte s'explique notamment à cause d'une calotte glaciaire plus fragile "qui était autrefois une couche de glace solide et qui est maintenant fragmentée en petits glaçons qui sont plus exposés à l'eau chaude de l'océan. Dans le passé, la banquise arctique était comme une forteresse. L'océan ne pouvait l'attaquer que par les côtés."

Découverte de la plus grande éponge du monde au fond du Pacifique



C'est à plus de 2 000 mètres de profondeur, près de la côte hawaïenne, que des scientifiques ont fait la découverte de la plus grande éponge marine du monde, de la taille d'une voiture. En explorant les côtes du Nord-Ouest de l'archipel d'Hawaï une équipe de chercheurs, a fait cette découverte, qui établit au passage un nouveau record, puisqu'il s'agit de la plus grande éponge marine du monde. Il s'agit en fait d'une éponge géante, connue sous le nom de Porifera, qui préfère s'installer tout au fond de l'océan.

Nécessité de protéger les fonds marins

La découverte de cette éponge souligne la nécessité de protéger cette

zone en utilisant les mesures de conservations les plus élevées possible. La majeure partie des espèces de notre planète vit dans ces profondeurs, et une majorité n'a pas encore été explorée. Découvrir une si grosse et si vieille éponge souligne combien nous pouvons tirer de l'étude des environnements profonds et vierges. Les éponges se développant extrêmement lentement, l'âge de cet animal pourrait se chiffrer en milliers d'années, au bas mot. Car comme les protozoaires et les méduses, les éponges font partie des plus anciennes espèces de notre planète. Selon certains chercheurs, elles seraient apparues il y a un milliard d'années, quand les premières traces de l'homme de Cro-Magnon remontent à 35.000 ans.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

TIPISOL

Inventeur : Jean-Marc Carayon Date : 2015 Lieu : France

Tipisol est un dispositif axial répartiteur d'assemblage structurel incarnant la transition entre le parasol classique et la tente coupe-vent. Il protège du vent et forme une barrière contre les ultraviolets. Ses pieds s'ancrent dans le sol, assurant ainsi un bon maintien de l'objet. Le tipisol se déploie en deux minutes et se plie tout aussi vite.



M6 FÊTE LES 30 ANS
DU TOP 50

22h35

W9

Au Palais des Sports de Paris, les animateurs de la chaîne continuent de dérouler le classement des meilleurs titres du Top 50. Sur scène, se succèdent les artistes qui ont marqué les années 1980, 1990 et 2000 mais également des chanteurs comme Tal, David Carreira, les Latin Lovers ou Yoann Fréget venus pour reprendre les grands tubes de l'époque. Parmi les invités : le groupe Kaoma, interprète de l'incontournable Lambada, mais aussi Lara Fabian, Emmanuelle Seigner, Larusso, Natasha St-Pier, Desireless, Roch Voisine, Manau, Lou Bega, Lio, Jeanne Mas, D?but de soir?e, Patrick Bruel, Ali?e, Pascal Obispo, Florent Pagny, Vincent Niclo, Jean-Luc Lahaye...

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ
ALIMENTAIRE : MOINS
CHER... MOINS BON ?

22h35

B

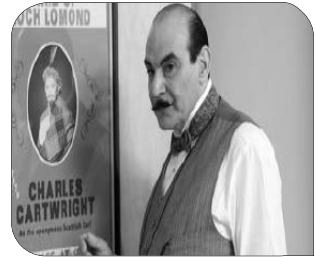
Jambon : que cachent les produits discount ? Les grandes marques comme Herta ou Fleury Michon se disputent un tiers du marché et vantent les vertus de leurs différentes variétés de jambons tout en se livrant une véritable guerre des prix. En quoi leurs produits sont-ils différents et que cachent les filières low cost qui envahissent les étals ? Surgelés : les secrets de nos plats cuisinés ? La surgélation permet aux industriels de réduire leurs coûts pour proposer des prix attractifs.

ON N'EST PAS COUCHÉ
LES PLUS BELLES NUITS

23h05

E

En cette fin de saison, Laurent Ruquier propose de revoir les meilleurs moments des émissions de l'année écoulée. Personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport et des médias se sont succédé sur le plateau, entre échanges intenses avec Léa Salamé et Yann Moix, révélations et coups d'éclat. A la rentrée, Vanessa Burggraf prendra le fauteuil de la célèbre chroniqueuse. Après être intervenue les samedis soir, pendant deux ans, dans ONPC, Léa Salamé va présenter une nouvelle émission politique ainsi qu'un magazine culturel sur la chaîne du service public.

HERCULE POIROT
DRAME EN TROIS ACTES

20h35

E

A quelques jours d'intervalle, le révérend Babbington et le docteur Bartholomew Strange trouvent la mort lors de soirées mondaines organisées par sir Charles Cartwright, un comédien de renom. Ils avaient simplement posé leurs lèvres sur les cocktails qu'ils dégustaient. Mais il n'y a pas de mobile apparent et aucune trace de poison n'est découverte. Hercule Poirot mène l'enquête sur ces décès bien mystérieux.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

L'ADVERSAIRE



22h30

arte

Soucieux de ne décevoir personne, Jean-Marc Faure fait croire à sa famille qu'il est chercheur pour l'Organisation mondiale de la santé. En réalité, il n'a pas de travail et d?tourne l'argent que ses proches lui confient. Il passe ses journées à lire dans sa voiture et à se balader dans les forêts du Jura. Quand il comprend que la vérité risque d'éclater, Jean-Marc décide d'éliminer sa femme Christine et ses deux enfants.

LE VÉLO DE GHISLAIN
LAMBERT

20h45

A

Dans les années 70, le Belge Ghislain Lambert rêve de devenir une star du cyclisme du niveau d'Eddy Merckx. Il réussit à intégrer Magicrème, une équipe dirigée par M. Focodel. Mais les entraînements sont difficiles et Ghislain, conseillé par un coéquipier, finit par accepter de se doper. Ses résultats s'en ressentent immédiatement. Mais très vite, Ghislain prend ombrage des succès de Fabrice, le leader de Magicrème.

HAWAII 5-0



20h50

M

Alors que la ville est en liesse pour la célébration du nouvel an chinois, un homme est étranglé dans sa voiture. La victime était un journaliste et documentariste indépendant spécialisé dans la couverture des conflits dans le monde. Il avait récemment publié une série d'articles sur la montée de la violence dans la ville de Detroit (Michigan). L'équipe découvre que son corps et les murs de son appartement sont recouverts de phrases. Elles ont été écrites par le défunt.

ALLEMAGNE / ITALIE



22h35

TF1

L'Italie, emmenée notamment par Thiago Motta, s'est qualifiée pour les huitièmes de finale après avoir battu la Belgique et la Suède au premier tour. La Squadra Azzurra était favorite pour atteindre les quarts de finale. Ce stade de la compétition reste également un objectif minimale pour l'Allemagne, ou encore l'Angleterre.



MIDI
Midi Libre

Web : www.lmidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EUROL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 cte 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

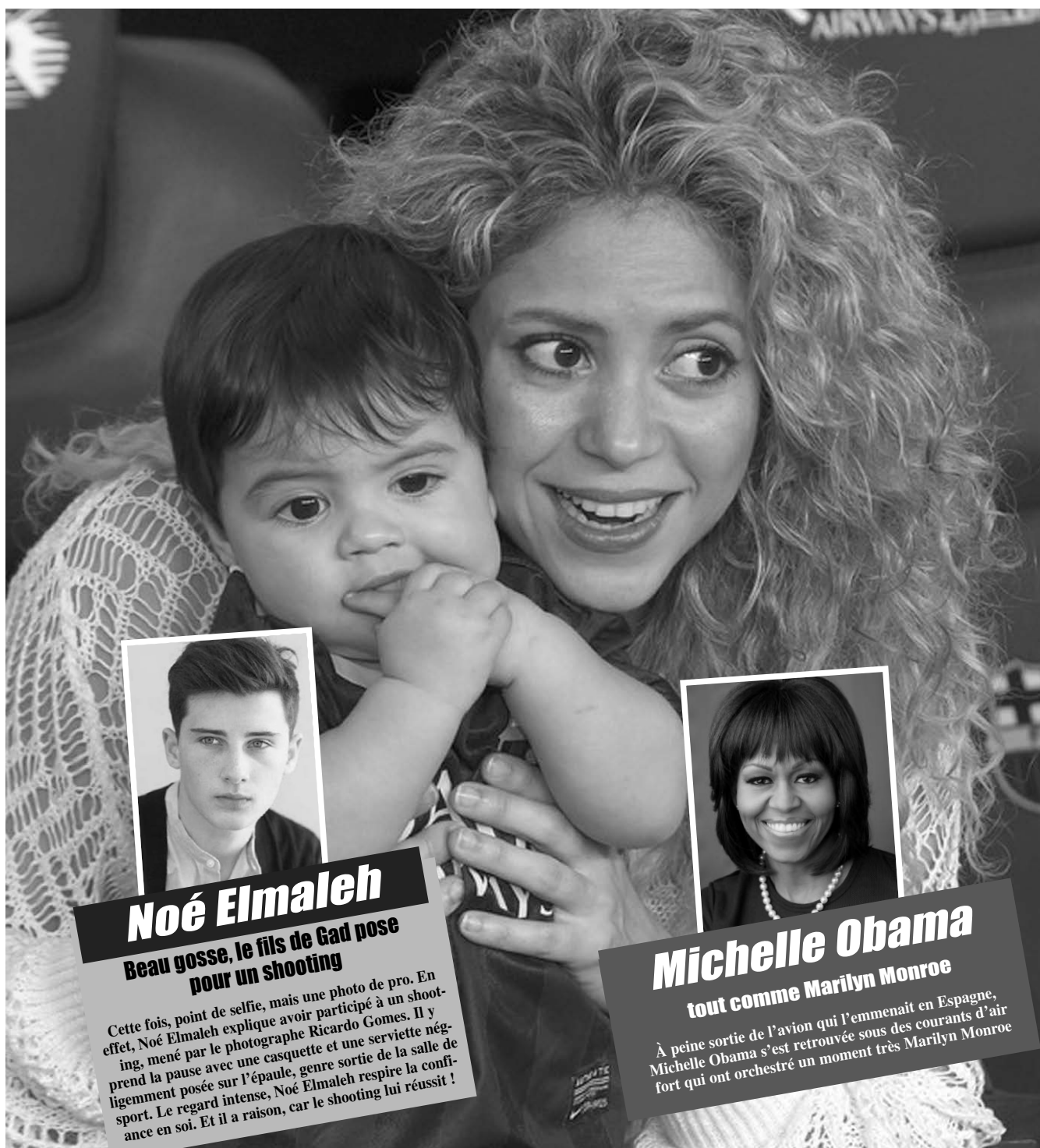
Shakira Isabel Mebarak Ripoll

UNE MAMAN TRÈS FATIGUÉE POUR ENCOURAGER GERARD PIQUÉ

Shakira était présente au stade de France pour encourager son compagnon Gerard Piqué qui affrontait l'Italie dans le cadre de l'Euro 2016. Shakira a tenté de sauver les

apparences en esquissant quelques sourires, mais aussi en se remaquillant au cours du match, mais il est clair qu'elle a besoin d'un peu de repos. La bonne nouvelle,

suite à la défaite espagnole est que la famille va pouvoir être réunie. Certainement un réel soulagement pour la jeune maman qui pourra s'occuper un peu d'elle.



Noé Elmaleh

Beau gosse, le fils de Gad pose pour un shooting

Cette fois, point de selfie, mais une photo de pro. En effet, Noé Elmaleh explique avoir participé à un shooting, mené par le photographe Ricardo Gomes. Il y prend la pause avec une casquette et une serviette négligemment posée sur l'épaule, genre sortie de la salle de sport. Le regard intense, Noé Elmaleh respire la confiance en soi. Et il a raison, car le shooting lui réussit !

Michelle Obama
tout comme Marilyn Monroe

À peine sortie de l'avion qui l'emmenait en Espagne, Michelle Obama s'est retrouvée sous des courants d'air fort qui ont orchestré un moment très Marilyn Monroe

Fajr	03h29
Dohr	12h47
Asr	16h38
Maghreb	20h09
Icha	21h51

LUTTE CONTRE LES « CONTRÔLES AU FACIÈS » EN FRANCE

Le projet de loi abandonné

L'Assemblée nationale française a abandonné définitivement, mercredi soir, l'idée d'instaurer des récépissés lors des contrôles d'identité effectués par les forces de l'ordre.

Ce projet de loi, appelé « égalité et citoyenneté », était l'une des mesures phares annoncées par les socialistes au pouvoir.

Une promesse de François Hollande

En effet, durant sa campagne électorale de 2012, l'actuel président français s'est engagé à mettre un terme aux contrôles discriminatoires d'identité qui touchent essentiellement des personnes d'origine maghrébine. Sur ses 60 propositions, François Hollande, dans son optique de « rétablir la justice », avait consacré tout un paragraphe au « délit de faciès ».

« Je lutterai contre le délit de faciès dans les contrôles d'identité par une procédure respectueuse des citoyens, et contre toute discrimination à l'embauche et au logement », promettait le candidat Hollande.

Une nouvelle « volte-face »

Quatre ans plus tard et à moins d'un an des présidentielles de 2017, le projet a été définitivement enterré par l'Assemblée nationale. Selon le quotidien *Le Monde*, les débats autour de ce projet de loi ont toujours été freinés par les deux ministres de



l'Intérieur successifs, en l'occurrence Manuel Valls et Bernard Cazeneuve. Ce dernier a martelé à maintes reprises qu'il était « hors de question » de jeter la « suspicion » sur les forces de l'ordre déjà « usées et fatiguées ».

En parallèle, une partie des députés de gauche a continué à défendre cette loi. Selon eux, certains se font contrôler « juste parce qu'ils sont noirs ou d'origine maghrébine ». « Il n'y a pas d'abus, il y a des habitudes », a

lancé l'ancienne ministre de la Justice socialiste Marylise Lebranchu au ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, selon la radio Europe 1. D'autres pays européens, comme la Grande-Bretagne ou l'Espagne, ont mis en place des récépissés avec succès, selon plusieurs élus socialistes.

Union sacrée autour de la police

Il faut dire que la discussion autour du projet de loi intervient

dans un contexte d'union sacrée en France autour de la police et des forces de l'ordre dans un contexte de menace terroriste. Depuis les derniers attentats et l'instauration de l'état d'urgence, les policiers ont vu leurs pouvoirs considérablement renforcés. L'assassinat récemment d'un couple de policiers par un homme se revendiquant de Daech a obligé le gouvernement à autoriser les policiers à porter leurs armes, y compris lorsqu'ils ne sont pas de service.

L'opinion publique française soutient majoritairement la police, même quand elle charge violemment des manifestants anti-loi travail ou des journalistes venus couvrir ces manifestations. Même le chanteur Renaud a consacré une chanson à la gloire des policiers, avant de leur offrir des fleurs lors d'une manifestation. C'est dire à quel point la France a changé.

À un an de la présidentielle, le pari était trop risqué pour François Hollande. Il a donc préféré renoncer à sa promesse de campagne. Ce qui ne risque pas de lui coûter des points vu le climat d'islamophobie qui règne en France.

AGENTS DE CONTRÔLE AGRESSÉS À ALGER Une année de prison ferme contre l'assaillant

Un individu a été condamné à une année de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA pour avoir agressé des agents de contrôle relevant de l'inspection régionale du commerce à Cheraga, a indiqué avant-hier la direction du commerce de la wilaya d'Alger.

"En date du 29 juin 2016, le dénommé K.M a écopé d'une année de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA pour avoir agressé des agents de contrôle relevant de l'inspection régionale du commerce à Cheraga", indique un communiqué de la Direction. Les faits remontent au 21 juin dernier, lorsque les agents de contrôle de la qualité et de répression de la fraude procédaient à un contrôle de routine au niveau du quartier Al Qaria (Cheraga), où ils ont détruit une quantité de viande avariée retrouvée chez un boucher (le mis en cause), et remis une convocation au concerné afin de compléter les procédures.

La réaction très violente du mis en cause s'est traduite par des injures à l'égard des agents de contrôle qu'il est allé jusqu'à malmenier et frapper.

APS

SUITE À UNE FUITE DE GAZ DANS UNE ÉCOLE 27 blessés dans une bousculade à Annaba

Vingt sept blessés dont des femmes et des enfants ont été enregistrés dans la nuit de vendredi au samedi après une panique et une bousculade, suite à une fuite de gaz dans une école dans la commune de Berrahal, (Annaba), où une soirée artistiques a été organisée, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication des services de la Protection civile.

Dix neuf blessés ont été évacués au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Ibn Rochd et huit (8) autres ont été transférés à la clinique de Berrahal a précisé la même source, soulignant que l'accident s'est produit à la fin de la soirée, animée par l'humoriste tunisien Khaled Bouzidi à l'école Amar Boumecha.

Certains blessés souffraient également de difficultés respiratoires, a-t-on encore détaillé. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer avec exactitude les causes de cet accident, a-t-on conclu.

BIRTOUTA À ALGER

Plus de 10 kg de cannabis saisis

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé lundi à Birtouta une bande criminelle sévissant sur l'axe Bejaia-Alger. Cette opération a permis l'arrestation de quatre (04) individus pour "transport, détention et commercialisation de drogue" et la saisie de plus de 10kg de cannabis, a indiqué avant-hier le chef de la brigade de la police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Birtouta, le lieutenant Younes Ben Taiba.

Il précisé dans une déclaration à la presse à l'issue de la présentation de la quantité de drogue saisie et des individus arrêtés, âgés entre 19 et 42 ans, que le service de la sûreté de la wilaya d'Alger ont pu mettre fin aux activités de cette bande criminelle et saisir plus de 10kg de cannabis et un taxi utilisé pour l'acheminement de la drogue ainsi qu'une somme de quarante quatre mille dinars.

Cette bande agissait à partir d'El Kseur (Béjaia) en direction de

quatre communes de la capitale, en l'occurrence El Biar, Aïn Nâadja, Aïn Benian et Birtouta, a-t-il ajouté.

Concernant les tenants et aboutissants de cette affaire, le lieutenant Ben Taiba a expliqué que la brigade de la police judiciaire de Birtouta a arrêté dimanche dernier trois individus qui étaient à bord d'un véhicule dont le conducteur (31 ans) avait sur lui une quantité de 150gr de cannabis. Ce dernier a fourni le nom de son dealer, un chauffeur de taxi résident à Gué de Constantine (Ain Nâadja) âgé de 42 ans et qui s'est avéré être une reprise de justice dans des affaires similaires.

Le dealer a été arrêté lundi dernier à Birtouta suite à une opération montée par la brigade de la police judiciaire qui a découvert dans son taxi plus de 10kg de cannabis conditionnés dans 20 paquets de 500gr chacun, a encore ajouté le lieutenant Ben Taiba.

Les mis en cause ont été présentés devant la juridiction territorialement compétente.

PÈLERINAGE À LA MECQUE

Bracelet électronique obligatoire pour les pèlerins

Les musulmans se rendant en pèlerinage à La Mecque seront appelés cette année à porter un bracelet électronique de sécurité, après la confusion qui a entouré la bousculade meurtrière du hajj l'an dernier, a rapporté hier la presse saoudienne. La bousculade de l'an dernier est dans toutes les mémoires.



Le recours à cette technologie aidera les autorités saoudiennes à soigner les pèlerins et à "les identifier", selon les quotidiens Arab News et Saudi Gazette. Le 24 septembre 2015, lors du dernier pèlerinage à La Mecque, une gigantesque bousculade avait coûté la vie à au moins 2.297 fidèles, selon des données compilées à partir de bilans fournis par des gouvernements étrangers. Ces derniers avaient, pour certains, trouvé des difficultés à identifier les victimes. Les autorités saoudiennes en étaient restées à un bilan de 769 morts pour ce drame, le plus meurtrier de l'histoire du hajj.

Quelles données stockées ?

Des centaines de milliers de fidèles attendus dans le royaume en septembre prochain seront amenés à porter ce bracelet qui sera résistant à l'eau, relié à un système de localisation GPS et contiendra des informations personnelles et médicales, selon la presse. Parmi les données stockées, Arab News cite la date d'entrée du pèlerin dans le royaume, le numéro de son visa, son adresse et le numéro de son passeport. Le prince héritier Mohammed ben Nayef, ministre de l'Intérieur, qui préside la commission du hajj, avait ordonné une enquête sur la bousculade de l'an dernier dont les résultats n'ont jamais été rendus publics. Pour renforcer la sécurité à La Mecque, plus de 800 caméras de surveillance ont été installées autour de la Grande mosquée, le lieu le plus sacré de l'islam, selon Saudi Gazette. Des millions de fidèles se rendent chaque année dans le royaume saoudien pour y effectuer les rites du hajj et ceux de la Omra, ou petit pèlerinage.